

Sommaire

- 01 Un si beau village
- 02 L'abbé Mazué, figure mottoise
- 04 Entretien avec Nicolas Dhormann
- 06 Pourquoi la Centrale Nucléaire n'a pas été construite à La Motte Tilly ?
- 08 La Centrale de Nogent se rappelle à nous
- 09 Visitez l'église Saint Pierre et Saint Paul et découvrez-en quelques secrets ...
- 10 « Tables d'histoires » : Une page de notre patrimoine, L'exposition des arts de la table au XVIIIe au château de La Motte Tilly
- 12 Une richesse méconnue : la bibliothèque du château de la Motte Tilly
- 14 L'orgue positif de la Ville de Nogent-sur-Seine élit domicile à La Motte Tilly
- 15 La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français
- 16 Visite chez Pierre Adrien PLET, facteurs d'orgues à MACEY
- 18 Petits événements à La Motte Tilly entre 1939 et 1944
- 20 L'histoire des lavoirs ... c'est l'histoire de nos lavoirs Par Patrick PERROUX
- 22 La Motte Tilly à la période révolutionnaire
- 26 Les Associations partenaires
- 27 L'église de COURCEROY et l'AREC
- 30 Les travaux de restauration de l'église de La Motte Tilly : Etat des lieux
- 32 Association « Mémoire de La Motte Tilly » Notre AG du 26 janvier 2019
- 34 « Un dimanche à la Campagne » à La Motte Tilly le 28 Avril 2019
- 36 Artistes Mottois
- 38 La sauvegarde des églises, un regard sur d'autres traditions
- 42 La fête Saint Pierre Saint Paul à La Motte Tilly le 29 juin 2019
- 44 Le chemin de Croix de Paul Koch
- 45 Appel à soutien : L'association Mémoire de La Motte Tilly
- 46 Concours de photos de la Gazette de Tilly

Editorial

La Gazette de Tilly prend aujourd'hui une nouvelle dimension. D'abord en taille : de 28 pages pour le n°12, nous voici rendus à 48 pour le présent numéro.

Ensuite en contenu, car il faut se recentrer sur le cœur de nos préoccupations : la défense et la promotion de notre patrimoine.

Enfin en diffusion, car en restant limité à un cercle restreint d'association elle ne pouvait prétendre à une large diffusion. En effet, si l'on veut faire bouger les choses, il nous faut un rayonnement bien au delà de notre village. Car le château, l'église, le tombeau de l'Abbé Terray méritent de mobiliser sans frontières.

Nous avons donc ouvert nos colonnes à toutes les institutions, organisations, associations et groupements impliqués dans notre combat.

Jean-Marie HUBERT



Un si beau village, avec un patrimoine riche, une histoire et de belles histoires à raconter

Ce nouveau numéro de la Gazette de Tilly voit de nouvelles rubriques se rajouter, pour en augmenter l'intérêt intrinsèque, donc le nombre de lecteurs. Articles de fond, anecdotes, interviews, tout ce qui intéresse le patrimoine de La Motte Tilly et des environs. Bien entendu, les événements passés et à venir sont relatés, tout comme un compte rendu de la vie associative. Cette vie associative est assez riche dans le Nogentais. L'association Mémoire de La Motte Tilly bien entendu, l'AREP, association liée à l'église de Courceroy, la chapelle de Blunay, la CSVPN à Nogent, mais aussi l'association des amis du château, qui par le nombre et la qualité des événements est une source importante pour nous de création de flux sur La Motte Tilly. Le nombre d'adhérents de toutes les associations amies réunies et leur force de communication sont un potentiel indispensable pour générer de nouveaux lecteurs et toujours plus de participation aux événements qui sont organisés.

La Gazette s'attachera plus aussi à ces « histoires » qui font « l'histoire du village ». Pour cela nous avons fait appel à plus de contributeurs, de rédacteurs qui ont vécu ou participé à l'histoire de La Motte Tilly.

Des Mottois de souche ou d'adoption, des personnes qui ont vécu des tranches de vie ici et qui se sont impliqués. Des personnes aussi qui démontrent leur intérêt et leur attachement à ce beau village et à son patrimoine. C'est l'occasion, une fois de plus de lancer un appel à tous ceux qui ont des choses à nous conter et à partager, belles histoires, gaies ou tristes, anecdotes ou faits marquants, venez nous les conter !

La Gazette de Tilly

Editeur / Responsable de la publication

Jean-Marie HUBERT
Siège de la publication :
Le Presbytère
1 rue de la Croix des Champs
10400 – LA MOTTE TILLY
mail : lamottetilly@gmail.com
Tél. : 0608751616

Comité éditorial / contributeurs

Jean-Marie HUBERT
Patrick PERROUX
Claude AUCOUTURIER

Ont également participé à ce numéro :

Nicolas DOHRMANN
Ludovic GOMBAULT
Daniel JARRY
Nicolas ROUSSEAU

Traitement de l'image et mise en page :

JGraphi (jlanglet2@gmail.com)

Imprimé par DTLC – Paris

L'abbé Mazué, figure mottoise

Par Ludovic-Jérôme GOMBAULT,
Mottois de 1974 à 1994,
ayant habité au 2 rue du chêne, à l'angle de la rue de la Mairie

Dans n'importe lequel de nos villages, sous n'importe lequel de nos clochers, il est des hommes du passé dont l'empreinte reste visible bien des années plus tard... C'est souvent le cas de prêtres qui officient jadis dans nos campagnes, éminences grises de leur diocèse, humbles serviteurs d'une Église qui jouissait alors, sans le savoir, de ses dernières décennies de prestige. C'est aussi incontestablement le cas de l'abbé Pierre Mazué, prêtre qui officia dans la paroisse de La Motte Tilly jusqu'au tournant des années 80/90 et y veilla sur les quelques 300 âmes de ses habitants.

Mais abandonnons ici le projet d'un portrait biographique pour livrer de « Monsieur l'abbé », comme on l'appelait alors, une évocation subjective, aussi imparfaite soit elle... Parce que Pierre Mazué n'était certainement pas homme à se laisser décrire par un trait de plume et également parce que des souvenirs épars peuvent parfois restituer de manière plus sensible le souvenir d'un être à part.

Il ne faut pas avoir peur d'avouer que, du mitan des années 70 jusqu'à sa disparition, l'abbé Mazué exerça sur notre modeste village une fascination et une influence profondes, bien au-delà de son seul office. Figure de proue de la vie mottoise, il accompagna spirituellement et religieusement plusieurs générations de villageois. Et c'est avec autant d'ardeur qu'il initiait ses jeunes ouailles au catéchisme, qu'il servait la messe en latin (il est resté jusqu'au bout un irréductible de cette pratique) ou qu'il partageait la table de ses paroissiens — table à laquelle il aimait à s'inviter parfois les soirs d'automne, à l'improviste, afin de réchauffer le cœur des familles, d'éclairer tant que faire se peut les âmes et, parfois même, de recueillir avidement quelques bribes du qu'en-dira-t-on (même les grands hommes ont leurs petites faiblesses)...

Un "personnage", comme on disait alors, que cet abbé Mazué ! Il était doté d'une autorité naturelle, d'une culture étendue et luxuriante comme les landes de sa Bretagne de cœur et, enfin, d'une noble silhouette. Doté aussi d'un caractère rugueux, diront certains, façonné par la solitude du sacerdoce et la vie campagnarde (on n'est pas si loin de l'univers de Bernanos) mais doublé de la délicatesse d'un homme qui chérissait les Mottois, qui le lui rendait équitablement. En bien des points, sa personnalité pouvait intimider : le prestige de la soutane, celui de la fonction (ne chuchotait-il pas à l'oreille du Très Grand ?), le ton docte et appliqué, sans parler d'un air souvent impénétrable... C'est pourtant sans cérémonial qu'il recevait et écoutait ses fidèles. Et s'il était un ambassadeur zélé de sa



religion, l'abbé n'avait pas moins à cœur de convertir ses fidèles au simple Amour de son prochain qu'au respect de la sainte institution de l'Église. Un sacerdoce bien singulier qui faisait son originalité et aussi sa grandeur.

Devant un gamin de 10 ans, enfant de chœur ou jeune communiant, Monsieur l'abbé tenait le rôle de figure paternelle, de guide bienveillant. Inflexible quant aux rituels, il acceptait pourtant que ses jeunes se montrent joyeux et pleins de vie, faisant mine d'ignorer leurs facéties. Il régnait en sa sacristie une fraîcheur d'esprit qui contrastait avec l'austérité hiératique de celles des autres églises.

Aux yeux des seniors, qu'on appelait alors affectueusement les « petits vieux », il faisait office de confident et de berger dans la nuit noire des jours moroses. Il s'intéressait aussi bien aux soucis des exploitants agricoles qu'à ceux, non moins sérieux, des mères de famille ou de l'aîné de la fratrie "monté" faire ses études à la capitale. Pour les petits footballeurs du terrain de sport situé



verger, "jardin de curé" sauvage et florissant. Quelle satisfaction de savoir que depuis bientôt 30 ans, le presbytère vit au rythme de plusieurs générations d'enfants dont les cris de joie résonnent entre ses murs...

Fervent serviteur de l'Église, éminent connaisseur d'Histoire et amoureux de sa paroisse, l'abbé Mazué aurait beaucoup contribué à la sauvegarde et à l'animation du patrimoine local. Nul doute que ses connaissances et son énergie auraient fait de lui un membre éminent de La mémoire de La Motte Tilly, mémoire dont il est aujourd'hui encore indissociable.

dans le prolongement de son jardin, il était là, disponible, inlassablement jovial, pour renvoyer les ballons égarés...

Pour les auditeurs de ses prêches, il était cet orateur si éloquent, si convaincant, capable de toucher en quelques mots le fond des âmes. Cela étant, si vous attendiez de lui un sermon austère et pontifiant à la messe dominicale, vous n'aviez pas tapé à la bonne porte. Ses homélies provoquaient tantôt les sourires et tantôt les grincements de dents, mais jamais elles ne laissaient indifférent. Leur but premier était de susciter la réflexion, pas l'adhésion. C'est dire si l'Abbé avait confiance en la nature humaine...

Et pour le jeune homme de quinze ans que je fus, voisin d'église comme de presbytère, il se révéla un mentor inespéré. Face au scepticisme snob de l'étudiant en philosophie, il joua comme toujours de son intelligence plutôt que d'évangéliser dans le désert. Comment ? Par un stratagème d'une finesse admirable : à chacune des entrevues qu'il m'accorda à l'époque où je préparais un baptême tardif et éprouvais ma foi, il me recevait avec une bonne heure de retard. Non pour me faire languir mais pour tester ma patience et ma capacité d'introspection, pour m'inviter à consulter les lectures qu'il avait "négligemment" laissé traîner dans son salon d'accueil et pour me donner le temps de méditer sur notre entrevue imminente. Ce préambule à la rencontre, cette mise en condition, me préparaient en somme autant à élever mon esprit que la rencontre elle-même. Une manière ingénieuse de laisser l'élève faire sa propre expérience de la vie spirituelle plutôt que de l'assommer de leçons et de doctrines. À la place, il aimait, au moment de nous quitter, me tendre un ou deux ouvrages qui m'accompagneraient durant les prochains jours et dont nous pourrions âprement discuter à la prochaine entrevue. Pour lui, l'éveil mystique se doublait nécessairement d'un apprentissage intellectuel et culturel. Son savoir magistral n'avait pour lui comme seul vertu que de pouvoir être partagé.

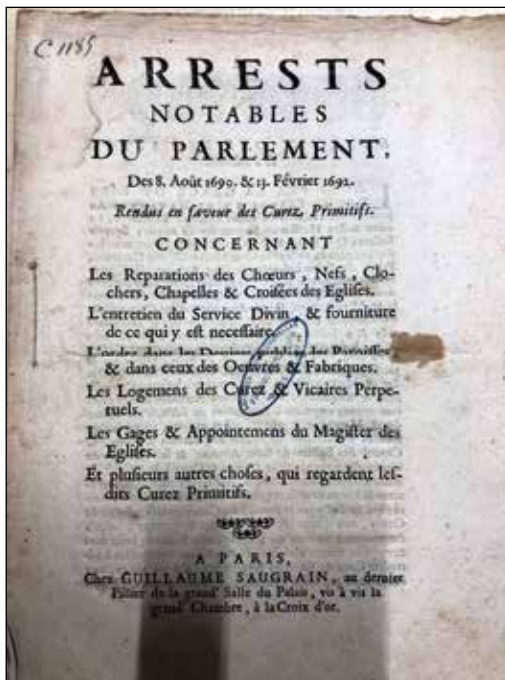
Que reste-t-il de l'abbé Mazué aujourd'hui ?

La flamme de souvenirs tenaces chez les paroissiens qui l'ont connu, flamme qui ne s'éteindra pas tant que nous continuerons à l'évoquer. Reste aussi "son" presbytère, charmante bâtisse du 18ème siècle dans laquelle on trouvait toujours un fauteuil vide à proximité de l'âtre pour venir s'épancher ou parler littérature, arts ou actualités avec Monsieur le Curé. Et aussi ce ravissant



Entretien avec Nicolas DOHRMANN

Directeur des Archives Départementales de l'Aube à Troyes.
Interview réalisé par Jean-Marie HUBERT



JMH : Nicolas DOHRMANN, merci de votre accueil ! Pouvez vous vous présenter pour nos lecteurs ?

ND : Je suis Directeur des Archives Départementales de l'Aube et Conservateur du Patrimoine.

JMH : Nos lecteurs de la Gazette de Tilly, pour lesquels je fais cette démarche, aimeraient savoir quel rôle jouent les Archives dans la sauvegarde du patrimoine et en particulier, quel est votre rôle s'agissant du patrimoine qui nous intéresse plus particulièrement, celui de La Motte Tilly. En effet, quand nous avons fait des démarches à la DRAC pour faire avancer le dossier de restauration du Tombeau de l'Abbé Terray, monument classé sis dans notre église de La Motte Tilly, il nous a été indiqué que vous seriez consulté à ce sujet.

ND : Il faut d'abord savoir que le département de l'Aube a d'une part une structure ancienne, celle des archives de l'Aube et aussi une nouvelle, celle de la conservation du Patrimoine. Ses missions sont la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives du territoire départemental.

A cela s'ajoute, dans l'Aube une mission de valorisation du patrimoine départemental, avec de très grands projets comme celui de la Cité du Vitrail, des années culturelles comme celle de la sculpture du beau XVIe, des Templiers, de Clairvaux et aussi « Archéaube » l'exposition sur l'archéologie Auboise.

C'est aussi la mise en valeur d'un certain nombre de sites comme la commanderie Templière et Hospitalière, et

comme nouveau projet, l'itinéraire Européen des Templiers.

Je suis aussi Conservateur d'Etat mis à disposition des Archives départementales; Je relève donc du Ministère de la Culture et je suis aussi conservateur délégué des antiquités et objets d'art.

C'est à ce titre que je serai amené à intervenir sur votre dossier.

JMH : Excellent, nous nous en réjouissons, mais à ce titre sur quel sujet êtes vous amené à vous exprimer ?

ND : L'importance de la sauvegarde du Tombeau ne pose pas de question, c'est évident.

C'est surtout la manière dont ce tombeau pourra être remis en état et repositionné dans l'édifice. C'est un accompagnement scientifique et technique. La légitimité de la sauvegarde en elle même est évidente !

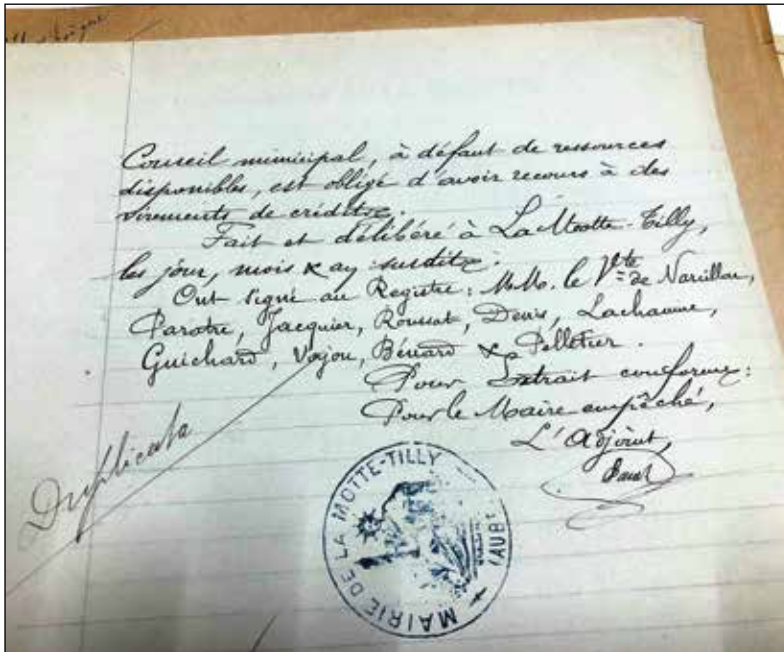
JMH : Nous voici rassurés ! Mais s'agissant de l'église Saint Pierre et Saint Paul qui est simplement « inscrite » et non « classée » comme le tombeau.

Nous avons bien compris quel était le cheminement des demandes lors de nos entretiens et avec la Commune propriétaire de l'édifice.

Mais qui est propriétaire du Tombeau ?

ND : La commune également, mais toute la responsabilité relève de la DRAC et de la Conservation Nationale des Monuments Historiques

JMH : Connaissez vous La Motte Tilly, qu'avez vous à nous dire ?



essentiellement des documents figurés, pas de documents de gestion. Des objets qui sont destinés à meubler ou à décorer le château, gravures, dessins, tableaux, cartes; les archives mises à part certaines archives photographiques ont toute été déposées ici par le Centre des Monuments Nationaux et sont à votre disposition.

Nous avons tout récupéré et pour le reste Franck Gérard nous les fournissaient et au fur et à mesure et tout cela est répertorié dans la série 144 J : du XIIIe au XXe siècle.

ND : Je connais très bien le château et sur le plan de l'anecdote, j'avais organisé avec Franck Gérard « Les fantômes du Château », les Archives et le Château étant les co-organisateurs de cet événement.

Les fantômes c'était la mise en valeur des fonds d'archives du château qui ont été classées et déposées aux archives départementales de l'Aube ce qui nous a permis de faire rejaillir des personnages et des temps de l'histoire du château. Cela a été le théâtre, l'éducation des enfants entre 2007 et 2014.

Egalement tout ce qui concerne aussi l'ancien château féodal, c'est à dire tout ce qui a été acheté par les frères TERRAY. Les archives ont force de faire respecter les droits de l'acheteur. Le fonds est très bon et très complet.

Le transfert s'est opéré en 2006 et 2007 et on a fini de classer en 2010/ 2011 les instruments de recherche se trouvent sur le site internet sur notre site.

Par ailleurs, tout le fonds de recherche du château est à présent ici aux archives .

JMH : Alors justement cela amène ma dernière question. Nous avons cherché un certain nombre de pistes sur le passé du village et de l'église. Il nous a été recommandé d'aller aussi consulter les archives à SENS pour quelle raison ?

JMH : Quid des archives des NOAILLES, anciens propriétaires du château Féodal ?

ND : Sens n'est pas un site d'archives. Ce serait plutôt Auxerre. La Révolution a bien fait les choses : Au moment de la création des départements, les archives relatives aux objets du culte se sont retrouvées dans les archives de l'Aube. Donc tout est chez nous, mais il n'est pas impossible que lors des partages révolutionnaires des documents se retrouvent ailleurs mais ce serait anecdotique. Cependant c'est bien possible que s'agissant de l'église il y ait des choses à trouver auprès des archives diocésaines. Mais l'essentiel se trouve dans les archives du château et celles de l'Aube ici réunies, notamment la série O et 2O en particulier qui retrace le fonctionnement des communes.

ND : Elles ne sont pas chez nous. Elles sont soit dans les familles, soit confiées à d'autres archives départementales où réside la famille. Les NOAILLES ne sont plus une famille Auboise. Nous n'avons que les archives du château lui-même comme les autres châteaux de l'Aube dans la série E.

JMH : Merci de votre accueil et du temps consacré à la Gazette de Tilly !

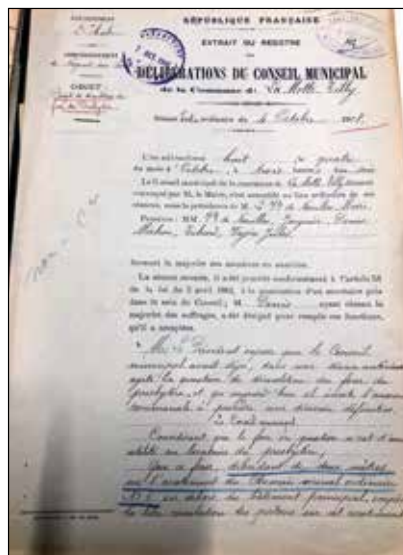
La série V concerne les paroisses et dans la série L qui concerne les années du bouleversement de la révolution la décennie 1790 – 1800.

ND : C'est avec plaisir. J'ai déjà confié les numéros que vous m'avez transmis pour les classer dans nos archives, continuez à me les adresser, sous format papier et sous format numérique, nous les classerons et les mettrons à disposition du public !

Il se peut qu'il y ait quelque chose aux archives municipales, mais à ma connaissance ce serait très limité.

JMH : Que reste-t-il au Château ?

ND : Ce qui reste au château ce sont



Destin

Pourquoi la Centrale Nucléaire n'a pas été construite à La Motte Tilly ?

Par Claude AUCOUTURIER,
Ex Président de l'APROVAS
Secrétaire adjoint de l'Association « Mémoire de la Motte Tilly »



Au cours des années 1950, d'importants travaux de restauration furent entrepris par la Marquise de Maillé dans son château de La Motte Tilly.

Pour célébrer la fin des travaux, elle organisa une fête à laquelle furent invités tous les propriétaires des châteaux de la région, et plusieurs personnalités parisiennes.

Le propriétaire de l'Abbaye de Vauluisant qui participa à cette fête, me déclara qu'il y avait rencontré le jeune Secrétaire d'Etat Valéry Giscard d'Estaing et son épouse. Cette information allait avoir des conséquences importantes.

Peu de temps après, EDF voulut construire une ligne à haute tension qui devait passer près du Château et du village de La Motte Tilly. L'intervention de la Marquise de Maillé fit reculer cette ligne de plusieurs kilomètres.

Une dizaine d'années plus tard, en 1974, Valéry Giscard d'Estaing étant Président, un débat eut lieu à l'Assemblée Nationale concernant la construction de centrales nucléaires.

Robert Galley qui était alors Député Maire de Troyes et Président du Conseil Général de l'Aube, souhaitait l'implantation d'une centrale nucléaire dans son département, mais le plus loin possible de Troyes, par exemple à la limite de l'Aube et de la Seine et Marne.

Il présenta donc devant le Conseil Général de l'Aube un rapport prévoyant la construction d'une centrale nucléaire sur les communes de Courceroy et de La Motte Tilly, sans qu'aucune concertation préalable n'ait eu lieu avec les élus de ces deux communes.



En février 1975, Monsieur Masson, Maire de Courceroy publia un article dans l'Est Eclair pour s'étonner d'être mis ainsi devant le fait accompli.

C'est alors que les choses commencèrent à bouger. L'Abbé Mazué, curé de La Motte Tilly incita plusieurs de ses amis à fonder une Association pour s'opposer au projet d'EDF.

Une première réunion se tint dans la Mairie de Nogent sur Seine, et on convint de l'appeler « Association pour la Protection de la vallée de la Seine » (plus simplement : A.P.R.O.V.A.S).

Quand on apprit que des techniciens d'EDF allaient engager des travaux de sondages dans les terrains de la Bassée, en face de Courceroy et de La Motte Tilly, les ponts de la Seine et du chemin de fer furent bloqués par plusieurs tracteurs et gardés jour et nuit par des habitants des deux villages.

Dans toutes les communes du Nogentais furent créées des Associations qui se fédérèrent avec l'APROVAS pour des actions communes. A La Motte Tilly, l'animatrice en fut madame Vargeat qui résidait avec sa famille dans la belle maison ancienne aujourd'hui habitée par Philippe Cartier.

De nombreuses réunions d'informations furent organisées dans chaque Mairie du Nogentais.

Les scientifiques du Collège de France vinrent à Nogent faire devant les élus une réunion d'information.

La plupart des Conseils Municipaux (à l'exception de celui de Nogent) votèrent ensuite des motions d'opposition à la construction de la Centrale Nucléaire.

Des démarches furent engagées pour obtenir le soutien de l'Agence Financière du bassin, de la Caisse Nationale des Monuments Historiques (devenue propriétaire du Château), d'André Malraux, et du Chef de Cabinet de l'Elysée qui remit au Président Valéry Giscard d'Estaing notre dossier opposé au projet de centrale à Courceroy et à La Motte Tilly.

Toutes ces actions furent vaines et sans résultat.

C'est alors qu'à la fin du mois de juin 1975 l'Abbé Mazué nous informa qu'il venait d'assister à la distribution du prix des « Vieilles Maisons Françaises » par Madame Giscard d'Estaing.

Se souvenant que cette dame avait visité ce château dix ans auparavant, l'Association APROVAS décida de lui envoyer aussitôt une lettre pour l'informer qu'EDF « se proposait de construire une centrale nucléaire à quelques centaines de mètres du Château, sur les terres léguées par la Marquise de Maillé ».

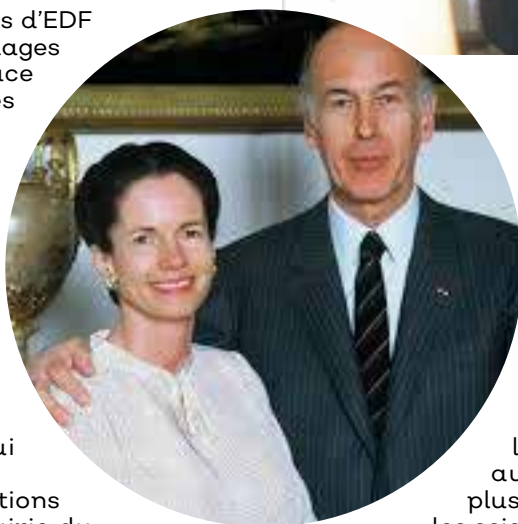
Madame Giscard d'Estaing nous adressa une réponse aimable.

L'effet fut immédiat : quelques jours après l'envoi de notre lettre, les responsables d'EDF reçurent l'instruction d'abandonner le site de « Courceroy - La Motte Tilly », et de rechercher un nouvel emplacement.

Peu après, en septembre 1975, les responsables d'EDF annonçaient leur choix d'un nouveau site au delà de Nogent.

L'opposition à la construction de la centrale se poursuit avec de nombreuses actions :

- Campagne sur les médias, qui rassembla à Nogent toute la presse nationale et la télévision. Notre curé l'Abbé Mazué



y fut qualifié de « Lucifer du Nogentais » par les partisans de la Centrale.

- Grande réunion à Romilly où la salle comble accueillit le célèbre vulcanologue Haroun TAZZIEF et l'écologiste Brice LALONDE ainsi que les responsables politiques au bois de tous bords.

- Avec l'aide de Michel Bosquet, journaliste spécialisé dans l'écologie, nous avons rédigé, imprimé et diffusé un livret reprenant intégralement le texte du rapport de Robert Gallet au Conseil Général, en y soulignant plusieurs dizaines d'erreurs relevées par les scientifiques du Collège de France.

- Avec l'aide d'un haut fonctionnaire d'EDF détaché au Ministère de l'Ecologie, et de la direction d'un département de la société Creusot Loire, nous avons rédigé un important recueil montrant qu'il aurait été possible de construire des centrales nucléaires à refroidissement par air, dans des endroits déserts ou très peu habités, plutôt que près des cours d'eau, ce qui aurait beaucoup limité les risques de pollution. Ce recueil a été envoyé à tous les députés, à tous les sénateurs, et à de nombreux dirigeants. Monsieur Boiteux, Président d'EDF, s'est cru obligé de répondre dans un article sur trois colonnes en première page du journal Le Monde.

En 1980 et au début de 1981, les travaux engagés à Nogent par EDF se poursuivirent à un rythme très accéléré pour créer un « coup parti » et effectivement, la construction de la centrale de Nogent ne fut pas abandonnée, malgré l'engagement de François Mitterrand que les centrales de Plogoff (en Bretagne), et de Nogent sur Seine ne seraient pas construites.

Quelques années plus tard, à l'occasion d'une fête à Nogent, j'ai eu l'occasion de rencontrer les ingénieurs d'EDF qui m'ont déclaré : « L'action de l'APROVAS nous a coûté très cher, car nous avons été contraints de construire des systèmes de sécurité qui n'avaient pas été prévus à l'origine ».

En trente ans, il ne s'est pas produit d'accident majeur dans cette centrale, malgré des incidents (classés niveau 1 ou 2) qui se sont produits en août 1999, février 2006, et février 2014.

La Centrale de Nogent se rappelle à nous

Par Jean-Marie HUBERT



« L'Agence de Sûreté Nucléaire étend son périmètre de sécurité de 10 à 20 km »

Pour rebondir sur l'article de Claude PAUCOUTURIER (pages 6/7) dans l'actualité, voilà que la centrale nous rappelle sa présence dans notre environnement.

En effet, nous venons d'apprendre que la zone de sécurité autour des centrales est passée de 10 à 20 km. Cela étend considérablement le cercle comme on peut le constater sur cette carte. Bien entendu à La Motte Tilly, à 5 km de Nogent nous étions déjà largement dans le tout premier cercle.

Au total sur tout le territoire de l'hexagone, cela concerne 2,2 millions de Français (au lieu de 600.000 précédemment) qui vont être touchés par une nouvelle campagne de sensibilisation pilotée par l'ASN, Agence des Sûreté Nucléaire et l'Etat, et recevoir leur pastille d'iode ...

Chaque habitant dans la zone des 20 km va recevoir un courrier nominatif les incitant à se rendre dans la pharmacie pour retirer gratuitement une boîte de comprimés avec un descriptif de la marche à suivre. Le comprimé d'iode protège la thyroïde en empêchant la radioactivité de s'y fixer ... Peu rassurant quand même !

Les autres prescriptions sont de se mettre à l'abri dans des bâtiments en dur, de s'y enfermer, de couper toute ventilation et de se tenir informé, donc d'écouter la radio. Les autorités recommandent aussi en cas d'alerte de ne pas aller chercher les enfants à l'école, restreindre les communications téléphoniques et de prendre les comprimés d'iode dès que les informations le demanderont.

Les agglomérations de Calais et Dunkerque sont désormais englobées dans ce périmètre.

En France, d'après « Les ECHOS » ce sont 1063 communes, 646 pharmaciens, 3077

médecins et plus de 1000 maires qui sont impliqués dans le dispositif.

C'est sans aucun doute une conséquence de la catastrophe de FUKUSHIMA en 2011, mais aussi TCHERNOBYL dont les nuages chargés de radioactivité ont touché une partie de notre pays.

Quand on mesure le côté effroyable de ces catastrophes on est bien entendu tous sensibilisés par les conséquences des technologies qui sont adoptées par les différents gouvernements des différentes nations.

Le nucléaire pose ce type de question, tout comme le diesel que le gouvernement nous a incité à acheter avant de le proscrire aujourd'hui. Tout comme aussi les véhicules électriques dont on ne dit pas trop comment est produite l'énergie qui sert à les charger et surtout pas ce qu'on fera des batteries de ces véhicules quand elles seront devenues obsolètes. Les intérêts financiers rendent hélas les décisionnaires un peu sourds et aveugles aux conséquences de leurs décisions.



Secrets d'histoire

Visitez l'église Saint Pierre et Saint Paul et découvrez-en quelques secrets ...

Par Patrick PERROUX et Jean-Marie HUBERT
Guides bénévoles de l'Aube

Les deux guides bénévoles de l'Aube attachés à La Motte Tilly sont à votre disposition, selon leurs disponibilités, pour vous faire découvrir quelques secrets, rendant la visite encore plus intéressante. En effet, si la statuaire, les magnifiques vitraux, les chemins de Croix ont été commentés dans les différents numéros de la Gazette, il y a une foule de détails qui méritent d'être explorés.

Dès l'entrée, l'ésonarthex a son histoire, sa fonction initiale étant d'accueillir les villageois, avant la nef, pour les réunions avant que les Mairies n'existent.

Le magnifique Maître Autel situé actuellement dans la chapelle seigneuriale septentrionale, était initialement situé dans le chœur. A cette époque, il n'existait pas de sacristie (qui date du XIXe) et le prêtre utilisait donc l'espace entre l'arrière du Maître Autel pour se préparer à l'office. On remarque d'ailleurs, dans cette chapelle seigneuriale une peinture en trompe l'oeil qui occupait autrefois tout l'espace avant d'y accueillir l'Autel.

Autre détail, les magnifiques peintures sur les ouvrages bois autour du chœur, ou la très belle porte en chêne sculptée aux initiales « MV » héritée de la chapelle du château de COURTAVANT dont les MOREL VINDÉ furent les propriétaires. C'est Claude Hyppolite TERRAY qui l'offrit à l'église en 1840 à la destruction du château.

Dans la chapelle septentrionale toujours, les plaques commémoratives des différents seigneurs de La Motte Tilly dont nos guides vous raconteront l'histoire. Histoire liant toujours l'église et le village au château. Histoire et histoires qui vous permettront de savoir qui étaient ces Seigneurs et quelles vies exemplaires ils ont eues. Et ce que fut leur influence sur le village et leurs modes de vie dans leurs époques. Allaient ils à la messe du village ? Qui et comment ?

Qui, finalement repose dans cette église ? Et qui dans l'ancien le cimetière attenant. Et pourquoi les ouvertures de la chapelle ont été murées...

Et finalement, vous apprendrez que le tombeau de l'abbé Terray fut profané à la révolution et que ses restes furent dispersés dans les rues de La Motte.

Cruauté de l'histoire.



Pour visiter l'église, vous pouvez consulter les visites collectives organisées sur notre site web : www.patrimoine-lamottetilly.fr, ou demander à visiter en envoyant un mail à : lamottetilly@gmail.com.

Les visites sont gratuites, les guides sont bénévoles, mais il n'est pas interdit d'acheter nos publications, l'intégralité des sommes collectées étant destinées à la restauration de l'église !

Reportage patrimoine

« Tables d'histoires » : Une page de notre patrimoine, L'exposition des arts de la table au XVIIIe au château de La Motte Tilly

Par Jean-Marie Hubert

D'octobre 2018 à mars 2019, le château de La Motte Tilly nous a offert, dans son splendide écrin, un pur moment de bonheur en nous présentant des pièces exceptionnelles de l'art de la table au XVIIIe.

La mise en scène était parfaite et il fut ainsi possible de suivre le guide dans les différentes pièces du château, de la salle à manger à la cuisine, du grand salon au boudoir, avec dans chaque pièce, une mise en scène et une histoire à raconter.

La marquise de Maillé avait, dans son testament, demandé que le château continue à vivre comme s'il était habité. Ce fut là une occasion formidable d'honorer sa mémoire et, bien au-delà d'une simple exposition, nous raconter la vie au XVIIIe par ce biais.

On y apprend donc une foule de choses, je vous en livre quelques bribes au fil de la découverte des objets, de leur fonction et de leur mise en place sur la table.

Deux types de service étaient possibles : A la russe, c'est à dire que les domestiques servaient les convives à l'assiette. A la Française, les mets étaient disposés sur des buffets.

On y découvre la différence entre porcelaine tendre et porcelaine dure de Chine, une marque de richesse. Ces pièces sont d'une rare beauté.

On y apprend pourquoi il n'y a pas de verres sur les tables dressées. En effet, le vin était servi à la demande et les verres étaient rangés dans des rafraichisseurs à côté de la table, pour garantir la fraîcheur au moment du service. On découvre un coquetier de toute petite taille : En effet on mangeait des œuf de caille. Aussi une tasse avec deux anses : C'était une tasse dite « trembleuse » qui pouvait donc se tenir à deux mais pour les personnes âgées. Aussi la cuillère sucrée en vermeil.





Entretien patrimoine

Une richesse méconnue : la bibliothèque du château de la Motte Tilly

Par Nicolas ROUSSEAU

Administrateur adjoint, Château de la Motte Tilly

Le château de la Motte Tilly détient bien des trésors. Outre son mobilier aux belles estampilles, le domaine possède une riche bibliothèque que les visiteurs aperçoivent en partie au travers des grillages des étagères d'une grande pièce située au rez-de-chaussée du château, appelée bien évidemment « la bibliothèque ». Il n'est pas de plus grand plaisir pour l'amateur de livres anciens que de pouvoir admirer ces volumes dorés à l'or fin et, comble de joie, de pouvoir les ouvrir pour découvrir, au son du craquement des pages et de la reliure, ces merveilles qu'il y a 200 ou même 300 ans, d'autres ont déjà admirées. Constituée d'environ 9 à 10000 volumes, la bibliothèque du château est répartie sur trois étages. Les plus beaux ouvrages sont au rez-de-chaussée, d'autres souvent très beaux mais plus diversifiés sont rangés dans l'entresol qui abritent aujourd'hui les bureaux, et enfin, les ouvrages plus familiers, constituant une sorte de « fond de maison » garnissent d'autres étagères d'une pièce du 2^d étage. Cette disposition n'a pas changé depuis l'époque où la marquise de Maillé donne le château et son contenu à la Caisse nationale des monuments historiques, aujourd'hui nommée Centre des monuments nationaux.

Chaque ouvrage porte un ex-libris : il s'agit de la marque de l'appartenance à un propriétaire : un élégant carré de papier est collé à l'intérieur du livre et se présente sous la forme d'un cartouche de style Louis XV porteur des armes de la famille de Rohan-Chabot, surmonté d'une couronne comtale, et portant la mention « Comte de Rohan-Chabot - La Motte-Tilly ». Parfois, un autre ex-libris l'accompagne, portant ainsi la trace d'un propriétaire précédent. Les plus beaux ouvrages, ceux du rez-de-chaussée, datant principalement du XVIII^e siècle et certains du XVII^e siècle, ont reçus, il y a quelques années, le tampon « Caisse nationale des monuments historiques, château de la Motte-Tilly », selon la procédure classique de l'administration qui protège ainsi ses collections.

Au gré du regard et de la main, l'amateur se livre à son plaisir. Tirer doucement un ouvrage, adapter son geste au poids du livre (certains pèsent plusieurs kilos), admirer les ferrures à l'or, le dos, la coiffe, et enfin délicatement ouvrir. Là, c'est le bonheur. La première page porte le titre, l'année en chiffres romains, le nom du ou des auteurs et le lieu de l'impression. Le grain du papier, son côté fragile et craquant, les illustrations élégantes et la mention « avec privilège du Roy », vous incitent à la curiosité et la délicatesse.

Un ouvrage, d'emblée, s'impose : l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Présenté dans les rayonnages Louis XV de la bibliothèque du rez-de-chaussée, il s'agit là d'un monument. Cette « Encyclopédie ou Dictionnaire

raisonné des sciences, des arts et des métiers », est une encyclopédie française, éditée de 1751 à 1772 sous la direction des célèbres Diderot et d'Alembert. Nous sommes là devant un ouvrage majeur du XVIII^e siècle. Par la synthèse des connaissances de l'époque qu'elle contient, elle représente un travail rédactionnel et éditorial considérable et fut menée par une « Société des gens de lettres ». C'est un symbole extraordinaire de ce siècle des Lumières. Le château de la Motte-Tilly s'enorgueillit de posséder cet ouvrage, composé de nombreux volumes, et en première édition !

Ensuite, par quoi commencer ? Ouvrages historiques, généalogiques, récits de voyage, histoire naturelle, droit, architecture, histoire religieuse, ... tout se présente harmonieusement, reflétant l'esprit éclectique de la famille qui a constitué cette bibliothèque. Quelques exemples : Œuvres de Molière (1773), Coutume du baillage de Troyes (1737), dictionnaire des jardiniers (1785), Bibliothèque historique de la France contenant le catalogue des ouvrages, imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce pays (1768), Œuvre complète de Voltaire (1768), Molière (1773), Shakespeare (1776), Histoire des chevaliers de Malte (1726), Questions notables du Droit par divers arrêts du parlement de Toulouse (1682), Histoire naturelle des arbres et fruits (1662), les Monuments de la Monarchie Française (1729), Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France (1726), la Sainte Bible (1622)...

Tant de merveilles, pleines de gravures et d'ornements.

On repose chaque ouvrage avec respect à sa place. Les doigts marqués par les ans.

Le 1^{er} étage est plein de jolis ouvrages, d'époques diverses, parfois récentes, avec dictionnaires, œuvres de théâtre, récits de voyage, almanach du Gotha, mémoires de personnages célèbres, ... Quant au dernier étage, il est le reflet du goût de la famille, qui, à l'instar d'autres esprits éclairés, est abonnée à des revues d'art et d'histoire, des revues généalogiques, des ouvrages en anglais dont certains étaient réservés à l'usage du précepteur des enfants de la famille, car, à l'époque, les enfants de ce milieu aristocratique ne vont pas à l'école mais reçoivent des cours au château. On y trouve, bien sûr, l'inévitable Bibliothèque rose et les malheurs de Sophie.

L'inventaire complet de cette bibliothèque de la Motte Tilly est encore à faire. D'une façon professionnelle et méthodique. Nul doute que des découvertes auront lieu et contribueront encore au renom de cette belle maison et de la Marquise de Maillé, sa propriétaire jusqu'en 1972 et donatrice des lieux.





Événement

L'orgue positif de la Ville de Nogent-sur-Seine élit domicile à La Motte Tilly

Par Jean-Marie HUBERT



où les écarts de températures seront moins importants.

Espérons, après ces 6 mois de prêt, que cet orgue puisse prolonger son séjour et vivre une existence paisible dans le cadre de notre charmante église, tout en réjouissant les fidèles.

Notre association a d'ores et déjà prévu un concert avec cet instrument (voir notre programme pages suivantes).

Outre cela, la Ville de Nogent nous a fait l'honneur d'organiser un concert dans notre église sur cet orgue le dimanche 7 juillet 2019. Ce concert de la Saison d'Orgue, organisée par la ville de Nogent-sur-Seine a été spécialement délocalisé à La Motte Tilly.

C'est Marc PINARDEL, organiste titulaire des Grandes Orgues de Notre-Dame-de-Grâce de Passy à Paris et ancien professeur d'orgue à l'École de Musique du Nogentais qui jouait sur l'orgue construit par le facteur d'orgue Laurent PLET (Voir Article dans la présente Gazette).

Marc PINARDEL, licencié en musicologie, est musicien, enseignant et compositeur. Il écrit pour le théâtre, le ballet et de nombreux courts métrages. Il est lauréat du Concours international d'improvisation de Strasbourg en 1996.

Il enseigne tour à tour au Conservatoire de Saint Maurice et de Nogent.

Agnès MINIER-PINARDEL Soprano partageait l'affiche de ce concert de la saison culturelle de la ville de Nogent-sur-Seine.

Au programme du concert de ce 7 juillet, William HAYES, Jean-Sébastien BACH, WA MOZART, Johann PACHELBEL, GF TELEMANN, Dietrich BUXTEHUDE.

Le concert s'est achevé par des improvisations de Marc PINARDEL

La Ville de Nogent-sur-Seine nous confie l'orgue positif dont elle dispose, dans un premier temps pour une durée de 6 mois.

L'association et l'ensemble du village remercient infiniment la Ville pour ce prêt.

En effet, les diverses messes, mariages, et événements pourront dès lors bénéficier de ce bel instrument, que notre association a pris à charge d'accorder et de régler dès son arrivée, prestation relativement coûteuse mais nécessaire.

Pour la petite histoire, cet orgue positif est composé de 2 parties détachables pour faciliter le transport. Placées l'une sur l'autre, ces deux parties font un ensemble très élégant qui met en valeur notre église.

Il apparaît que cet instrument étant préalablement stocké au gymnase de Nogent souffre des écarts de température entre été et hiver, le gymnase étant chauffé. Outre cela, le chauffage risque de faire craquer le coffre de l'instrument. Le facteur d'orgue a donc accueilli comme une bonne nouvelle le stockage de l'instrument à La Motte



Généreux donateurs

La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français

La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français a son siège à Paris rue de Douai.

C'est là que j'effectue les démarches nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine.

Rappelons en préambule que cette fondation prend ses sources sur l'association du même nom, fondé par Edouard MORTIER, Duc de Trévise en 1921. Elle fut reconnue d'utilité publique en 1925.

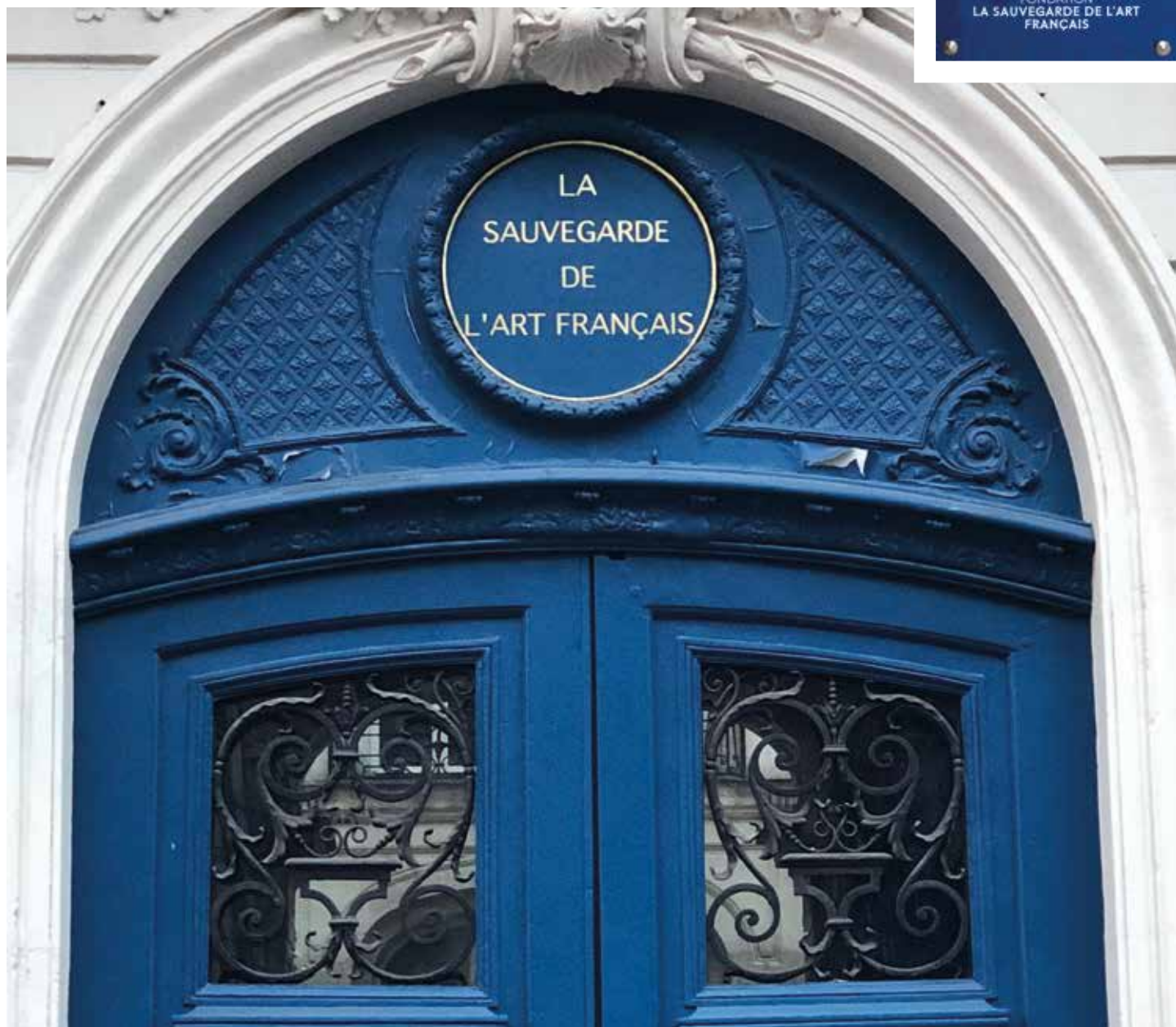
Mais c'est Aliette de MAILLÉ (née Aliette de ROHAN CHABOT), marquise de MAILLÉ et dernière propriétaire du château de La Motte Tilly qui en prend la présidence en 1946 au décès du Duc.

Elle y consacrera une grande partie de sa vie.

C'est aujourd'hui Olivier de ROHAN CHABOT qui en est président depuis 2005 et ce n'est pas peu dire qu'il s'intéresse de très près à La Motte Tilly !

Les subventions qu'il accorde à chaque tranche de travaux montrent son engagement à nos côtés.

C'est donc avec joie que nous avons accueilli le panneau qui figure à présent sur notre église et qui matérialise cet engagement.



Reportage

Visite chez Pierre Adrien PLET, facteurs d'orgues à MACEY

Par Patrick PERROUX



Salle des machines de menuiserie

L'entreprise PLET, facteurs d'orgue à MACEY est une entreprise familiale, créée par le père d'Adrien PLET, Laurent.

Ils nous ont ouvert leur atelier.

Une grande majorité d'orgues est ici en rénovation (habillage, ossature) et le principal objectif est de retrouver toutes les sonorités d'origine.

L'entreprise crée également de nouveaux instruments comme l'orgue (dit positif) qui se trouve actuellement, pour quelques mois, dans notre église de La Motte-Tilly. Il en existe 2 exemplaires, l'autre se trouvant à Chaource.

Adrien PLET nous rappelle qu'il existe 3 types d'orgues :

- Portatif (porté en bandoulière, comme l'orgue de Barbarie)
- Dit Positif (qui se pose sur une table)
- Le Grand orgue (fixé en hauteur que l'on retrouve habituellement dans les églises).

Au cours de notre visite nous avons pu découvrir différentes pièces en fabrication ou restauration, dans un savoir faire avec la plus grande tradition.



Mannequin : C'est l'orgue servant au travail de l'harmoniste en atelier. Le bon fonctionnement des tuyaux restaurés y est vérifié.



Mandrins coniques pour mettre en forme les pavillons des tuyaux à anche



Tuyauterie MERKLIN 1891 après lavage et avant restauration



Tuyaux en cuivre servant pour la basse du Prestant 4 utilisés comme point de comparaison sur le mannequin



Intérieur d'un sommier de tirage de jeu à dépression de l'orgue MERKLIN de Valenciennes



Détail de la lèvre inférieure d'un tuyau de bois (Flûte 4 de pédales) de 1891

Profitions de cette visite pour un court rappel historique sur les orgues

L'orgue est un instrument à vent multiforme dont la caractéristique est de produire les sons à l'aide d'ensembles de tuyaux sonores accordés suivant une gamme définie et alimentés par une soufflerie. Il est joué à l'aide d'au moins un clavier et le plus souvent d'un pédalier. Le premier orgue a été inventé par Ctésibios, un Grec d'Alexandrie au III^e siècle av. JC.

Les orgues plus petits dits de *Barbarie* furent en usage chez les Romains. Ses successeurs : Elagabal, Sévère Alexandre, Gallien, furent des fervents admirateurs de l'orgue.

Ce n'est que plus tard qu'il fait son entrée dans la chrétienté occidentale : dans les cloîtres d'abord (comme « guide-chant ») au XI^e, puis au XII^e siècle dans les églises. Au XIII^e siècle, les grandes églises européennes rivalisent entre elles. Elles agrandissent leurs instruments ou en construisent de nouveaux.

L'orgue est définitivement reconnu par le monde religieux. (instrumentalistes : Jean Sébastien Bach, François Couperin, Anton Bruckner, Wilhelm Friedemann Bach ...).

Du XIII^e siècle au XV^e siècle vont apparaître les progrès techniques qui susciteront le développement du répertoire. Ainsi sera inventé « l'abrégé » qui permettra de regrouper les touches en un clavier (les notes étant alors jouées par des tirettes directement positionnées sous le rang de tuyaux correspondant, qui empêchant toute virtuosité). Le pédalier fera également son apparition.

La période de l'orgue baroque, s'étant approximativement du début du XIV^e au milieu du XVIII^e siècle.

Au cours de cette période de quatre siècles et demi, les progrès techniques accompagnent et suscitent un développement du répertoire, aboutissant à un apogée au cours du XVII^e et XVIII^e siècle dans les principaux centres européens : Italie, France, pays germaniques, Pays Bas, Angleterre et Espagne, créant des écoles associées de styles différents.



Tuyaux de bois MERKLIN 1891 après restauration et étude

Histoire et fiction historique

Petits événements à La Motte Tilly entre 1939 et 1944

Entretiens avec Octave CARTIER.
Par Claude AUCOUTURIER

La « drôle de guerre » commence en septembre 1939 et se termine le 8 mai 1940 quand les chars de Guderian passent la Meuse à Sedan, et encerclent l'armée française dans une progression très rapide qui surprend nos états majors.

Panique totale dans la population civile qui craint les exactions des forces allemandes. De nombreux habitants de la Motte Tilly réagissent comme beaucoup de Français et partent sur les routes.

J'ai questionné Octave Cartier qui avait sept ans à cette époque, et il a bien voulu répondre à mes questions.

Dans les derniers jours de ce mois de mai, sa mère qui savait à peine conduire, a tenté d'emmener vers le sud toute sa famille dans une traction avant Citroën. Quand ils arrivèrent à Châteauneuf sur Loire, les allemands avaient déjà atteint la Loire, et ils durent faire demi-tour. Comme la boîte de vitesse de la Citroën avait rendu l'âme, ce retour vers La Motte Tilly a duré sept jours, dans la voiture tirée par un cheval.

Un autre mottois du nom de Lemaire avait entassé ses meubles et tous ses biens dans une carriole. Mais il arriva à Joigny, en même temps que les allemands. Ceux-ci craignaient que le pont ait été miné par les troupes françaises en retraite. Ils arrêtaient donc Monsieur Lemaire et lui demandèrent de laisser son cheval et la carriole passer seuls sur le pont. Les mines explosèrent au passage du cheval qui fut précipité dans l'Yonne avec la carriole et tout son contenu.

A La Motte Tilly, les occupants réquisitionnèrent le château, en demandant au Comte de Rohan Chabot et à sa famille de se retirer dans leur résidence parisienne. Les officiers supérieurs logeaient au Château, mais plusieurs gradés s'étaient imposés d'office chez les habitants de La Motte, et notamment chez les grand-mères d'Octave Cartier (qui habitaient alors dans la maison qu'il occupe aujourd'hui). Un de ces officiers avait besoin de faire recoudre un bouton à son uniforme et sollicita l'assistance de ses logeuses par des gestes significatifs, en laissant supposer qu'il ne parlait pas français. En prenant l'uniforme, l'une des grand-mères dit à l'autre: « Tu vois bien que c'est un fils à papa, qui veut que l'on recouse son bouton ».

Et l'allemand de répondre dans un français parfait : -« Je ne suis pas un fils à papa, mais je suis resté plusieurs années à Paris pour faire mes études à la Sorbonne ».

Les grand-mères d'Octave Cartier ne se laissaient pas impressionner par les occupants qui fumaient le cigare. L'un d'entre eux s'est fait vertement rabrouer car il avait la fâcheuse habitude de déposer son cigare allumé sur une marche d'un escalier ciré. Deux traces de brûlures sont encore visibles aujourd'hui.

Mais en 1944 les allemands ont commencé à présenter des signes de nervosité. Au cours de cet été, le jeune Octave Cartier âgé de onze ans, s'est imprudemment rendu en vélo avec sa sœur et quelques amis, sur un chemin de terre entre La Motte et Courceroy. Ils découvrirent un ensemble de baraques en bois construites par les allemands, mais ils furent accueillis par des coups de feu. Ils n'eurent que le temps de faire demi-tour, et de rentrer rapidement à la ferme où ils constatèrent que plusieurs rayons de leur vélo avaient été brisés par les balles.

Avant l'arrivée des alliés, les allemands se retirèrent discrètement de la Motte en réquisitionnant plusieurs chevaux et charrettes dans nos fermes. Ils se replièrent sur Romilly où eurent lieu des combats violents. Quelques heures après leur retrait, plusieurs jeeps conduites par des afro-américains s'arrêtaient devant l'église de La Motte, pour acheter du pain à la boulangerie qui était encore en activité. Sur la calandre de chaque Jeep étaient suspendues par les oreilles deux têtes d'allemands qui avaient été décapités.

Horreurs de la guerre

Il faut rappeler qu'après le débarquement de Normandie, Hitler avait donné ordre de ne plus faire de prisonnier, et que ses instructions racistes recommandaient de traiter de façon particulièrement cruelle les militaires afro-américains.

Espérons que nos campagnes ne revivront jamais ces tristes moments. Fort heureusement la paix règne maintenant en Europe depuis 75 ans, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 15 siècles.

La question mystère :

Pourquoi les visages des personnages de certains vitraux sont-ils floutés ?

Regardons les visages et les mains de ces merveilleux vitraux de l'église de La Motte Tilly. On constate la précision des conteurs et des couleurs sur l'ensemble des vitraux, mais s'agissant des mains et des visages ils sont comme « floutés ». Si l'on se pose la question de savoir pourquoi, toute espèce de supposition peut advenir et pourquoi pas « qui » a voulu cela et « pourquoi ». N'allons pas chercher aussi loin. Il semblerait simplement que les colorants et les différents produits utilisés pour la peinture des éléments les plus fins et les plus détaillés soient plus fragiles à l'attaque du temps : Eau, soleil, vent, érosion. Ce qui expliquerait donc cette différenciation naturelle et non maline ...





*Aux enfants
de la MOTTE TILLY
Morts pour la patrie
1914 - 1918*

*BENOIT Marcel
VAJOU Marius
CARTIER Maurice
MY Georges
PELLETIER Lucien
PELLETIER Louis
DENIS Ernest
GRILLAT Théodule*

*GRILLAT Emile
BENARD Léon
CHOMET Maurice
MASSEY Robert
COMTE Gilbert de
ROHAN CHAROT
LANDREA Joseph*

1939 - 1945

*WILKE René
DUVAL Gabriel
GRILLAT Léon*

Patrimoine Mottois

L'histoire des lavoirs ... c'est l'histoire de nos lavoirs

Par Patrick PERROUX

Le lavoir est un bassin alimenté en eau généralement d'origine naturelle qui a pour vocation première de permettre de rincer le linge après l'avoir lavé. Il est plus souvent public, gratuit ou payant selon les communes.

Contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne s'y rendaient le plus souvent pas pour laver le linge, mais pour l'y rincer. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant séchage. (Peu d'eau pour le lavage, il pouvait s'effectuer la plupart du temps à la maison).



Le lavoir de La Motte Tilly où subsiste encore un vieil engrenage monté sur un axe de transmission afin de monter ou descendre les planches en fonction du niveau de l'eau.



Les lavoirs ont perdu leurs fonctions. On imagine bien les femmes à genoux dans une sorte de bac en bois appelé « garde genoux », jetaient le linge dans l'eau, tordaient en le pliant plusieurs fois et le battaient avec un battoir en bois. Surement une pratique collective qui faisait un lien social mais au combien difficile pour ne pas dire pénible à fortiori en période d'hivers.



Le lavoir de Fréparoy a dû être reconstruit suite à la très forte tempête du 26 décembre 1999, un gros peuplier s'étant effondré sur le lavoir. (La réalisation a été prise en charge par la commune).

En France, les épidémies de choléra, de variole et de typhoïde incitant le parlement à voter La loi du 3 février 1851 qui accorde un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30% la construction des lavoirs couverts.

C'est probablement à cette époque que fut construits les lavoirs de La Motte Tilly et celui de Fréparoy se servant du canal de l'abbé Terray.

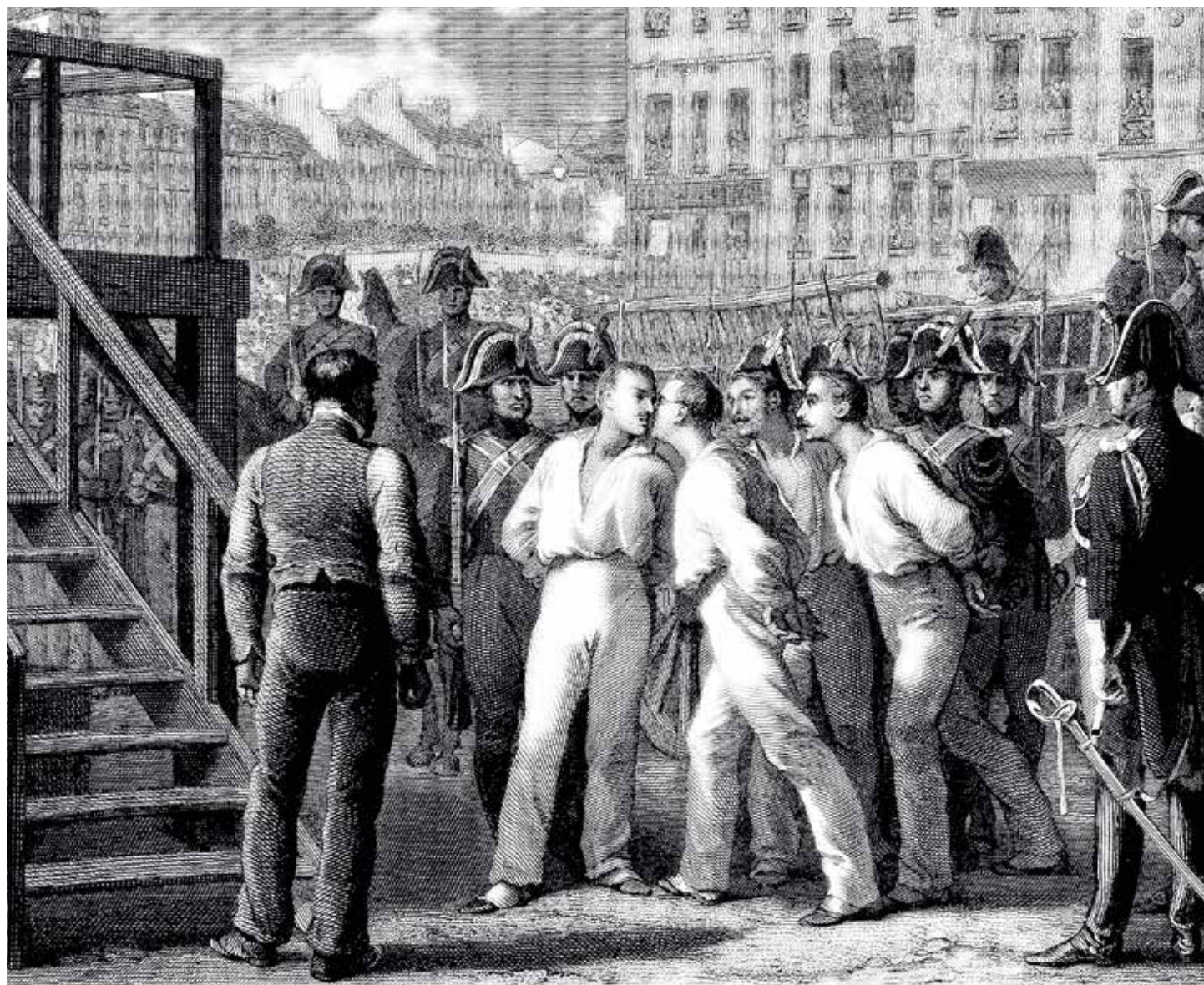
Le linge est rincé et essoré au lavoir. Pour le blanchir (cendre de bois, carbonate de potasse)

Le lavoir reste en usage jusqu'au milieu du XXe siècle et c'est vers 1950 que les lavoirs sont progressivement abandonnés, pour être remplacés par les lessiveuses, lavoirs mécaniques, machine à laver et l'arrivée dans les villes des blanchisseries.

Il subsiste toutefois de nombreux témoignages de ces sites pittoresques aux styles architecturaux d'une grande variété selon les régions et période historique.

La Motte Tilly à la période révolutionnaire

Par Claude AUCOUTURIER,
photos stock.adobe.com



Quatre ans après le début de la Révolution, la ferveur révolutionnaire enflamme Paris.

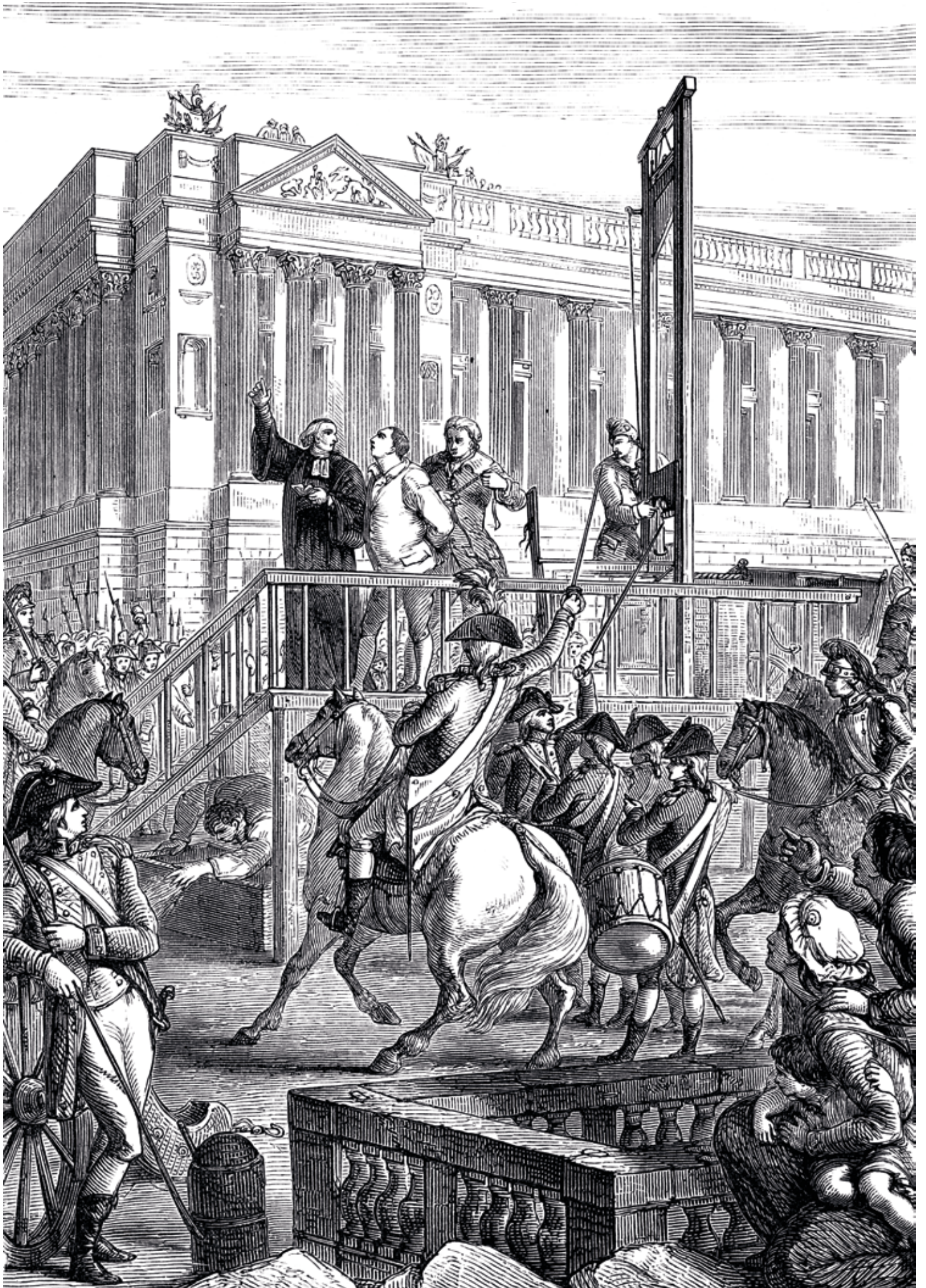
Après la mort du Roi en février 1793, ce mouvement atteint le petit village de La Motte Tilly.

En septembre 1793, Thomas Roussat, garde – chasse du château, est arrêté.

Puis c'est le tour de Joseph Marteau, cocher de la famille Terray.

Trois mois plus tard, la veille de Noël, Antoine Jean Terray, (anciennement Vicomte de Rozières et seigneur de La Motte Tilly), et son épouse reçoivent la visite de deux commissaires parisiens et sont contraints de les suivre à Paris où ils sont emprisonnés, puis jugés et condamnés à mort.

Le texte ci-dessous serait celui de la lettre que Antoine Jean Terray aurait écrit, la veille de son exécution, à son fils Claude Hippolyte qui terminait ses études à Leipzig.





Mon cher enfant,

C'est la dernière lettre que je t'adresse, car ta mère et moi allons quitter ce monde, après avoir été jugé et condamné par le tribunal révolutionnaire de Paris.

En 1790, tu avais à seize ans quand tu as quitté La Motte Tilly pour poursuivre tes études en Ecosse, puis à Leipzig. Tu es aujourd'hui un homme, et j'aurai tant aimé te revoir avant de mourir, pour te serrer une dernière fois dans mes bras, et te dire mes sentiments sur les événements incroyables qui ont secoué le royaume au cours des cinq dernières années.

Quand j'avais ton âge, j'ai commencé à lire la nouvelle Encyclopédie de Diderot dans la bibliothèque du Château de mon oncle, et j'étais favorable aux idées nouvelles. Plus tard, ce fut souvent le sujet de conversations entre amis, et particulièrement avec les trois frères Le Pelletier des Forts de Saint Fargeau, dont l'ainé a épousé ta sœur un an avant ton départ.

Peu avant ce mariage, le Roi avait réuni les Etats Généraux en mai 1789 pour améliorer les finances du royaume. Mais tout a mal commencé. L'esprit de notre bon Roi était bouleversé par la grave maladie et la mort du Dauphin, et ensuite il a refusé de faire intervenir ses soldats pour rétablir l'ordre.

En août, l'abolition des privilèges de la noblesse m'a paru nécessaire et je l'ai écrit à Sieyès, qui était Président de l'Assemblée Nationale.

Un an plus tard, en juillet 1790, j'ai accueilli dans mon hôtel parisien de la rue de Jouy, les députés de Nogent qui venaient participer à la grande fête de la Fédération.

Pendant les deux années suivantes, des événements de plus en plus violents ont secoué Paris, mais ils nous paraissaient lointains, car à La Motte Tilly tout se passait dans le calme, presque comme avant.

Tout a changé en 1792 quand le Roi a été enfermé au Temple.

Alors, les révolutionnaires parisiens les plus agressifs ont pris le pouvoir.

Après la mort du Roi en janvier 1793, la situation s'est encore aggravée, lorsque les membres de la Convention se sont déchirés entre eux. J'ai alors compris que le gouvernement révolutionnaire voulait exclure de la nation tous les nobles et la plupart des membres du clergé.

Dans nos villages, il est devenu impossible de parler librement.

Jean ROLLAND qui était maire depuis ton départ, a été remplacé par Jean ROLLET qui est maintenant à la fois Maire et Président du Comité de Surveillance de La Motte Tilly.

En août 1793, la Convention a décidé la levée en masse pour faire face aux troupes du Maréchal de Brunswick, et des recruteurs sont venus à Nogent dès le mois suivant. Fin septembre, notre garde - chasse Thomas Roussat a été accusé d'avoir proféré des propos antirévolutionnaires quand son fils a été engagé lors de cette levée en masse.

Il a été dénoncé, puis les témoins se sont rétractés. Une grande partie de la population de

Les Mottois Thomas Rolland et Joseph Rollet furent transférés à Paris le 15 mars 1794, puis jugés et condamnés à mort par Fouquier Tinville le 7 juin de la même année. Joseph Marteau fut condamné à mort le 30 juin 1794, également pour le motif de propos antirévolutionnaires.

Cette période de la terreur s'est achevée avec la chute et l'exécution de Robespierre et de ses amis le 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

Un an après, Fouquier Tinville et quinze autres juges parisiens qui avaient présidé les tribunaux révolutionnaires pendant la terreur, ont été condamnés à mort.

En 1795, suite à la requête de son beau - frère, Félix Lepelletier des Forts, Claude Hippolyte Terray entra en possession de ses propriétés et du Château de La Motte et revint en France.

Après la restauration, il fut préfet de Côte-d'Or en 1815, puis du Loir-et-Cher en 1816, et devint officier de la Légion d'honneur en 1818.

la Motte a pris sa défense. Notre ancien maire Jean Rolland a été accusé par les révolutionnaires d'avoir agi de façon frauduleuse pour soutenir Thomas Roussat, et les deux hommes ont été mis en accusation. Des pétitions ont rassemblé des centaines de signatures en leur faveur, mais malgré tout cela, je crois savoir que le Tribunal de Nogent a envoyé l'affaire au Tribunal de Troyes, qui l'a envoyée aussitôt au Tribunal Révolutionnaire de Paris. On peut maintenant craindre le pire. Peu après, en octobre 1793, j'ai été déclaré suspect, arrêté et gardé à la prison de Provins. Après un mois, Granier le député de l'Aube, est intervenu en ma faveur auprès de Danton, et j'ai été libéré.

Ce répit fut de courte durée car la veille de Noël, deux commissaires sont arrivés au Château et nous ont demandé de les suivre à Paris où ta mère et moi avons été emprisonnés pendant quatre mois.

Les Comités révolutionnaires de la Motte et de Nogent ont alors agis très activement en notre faveur, mais en vain.

Le beau - frère de ta sœur, Félix Le Pelletier n'a pas pu nous défendre, car il venait d'être exclu du club de Jacobins, et avait perdu son influence. De même, les amis de Danton avaient été écartés du pouvoir.

Nous n'avions donc plus aucun recours.

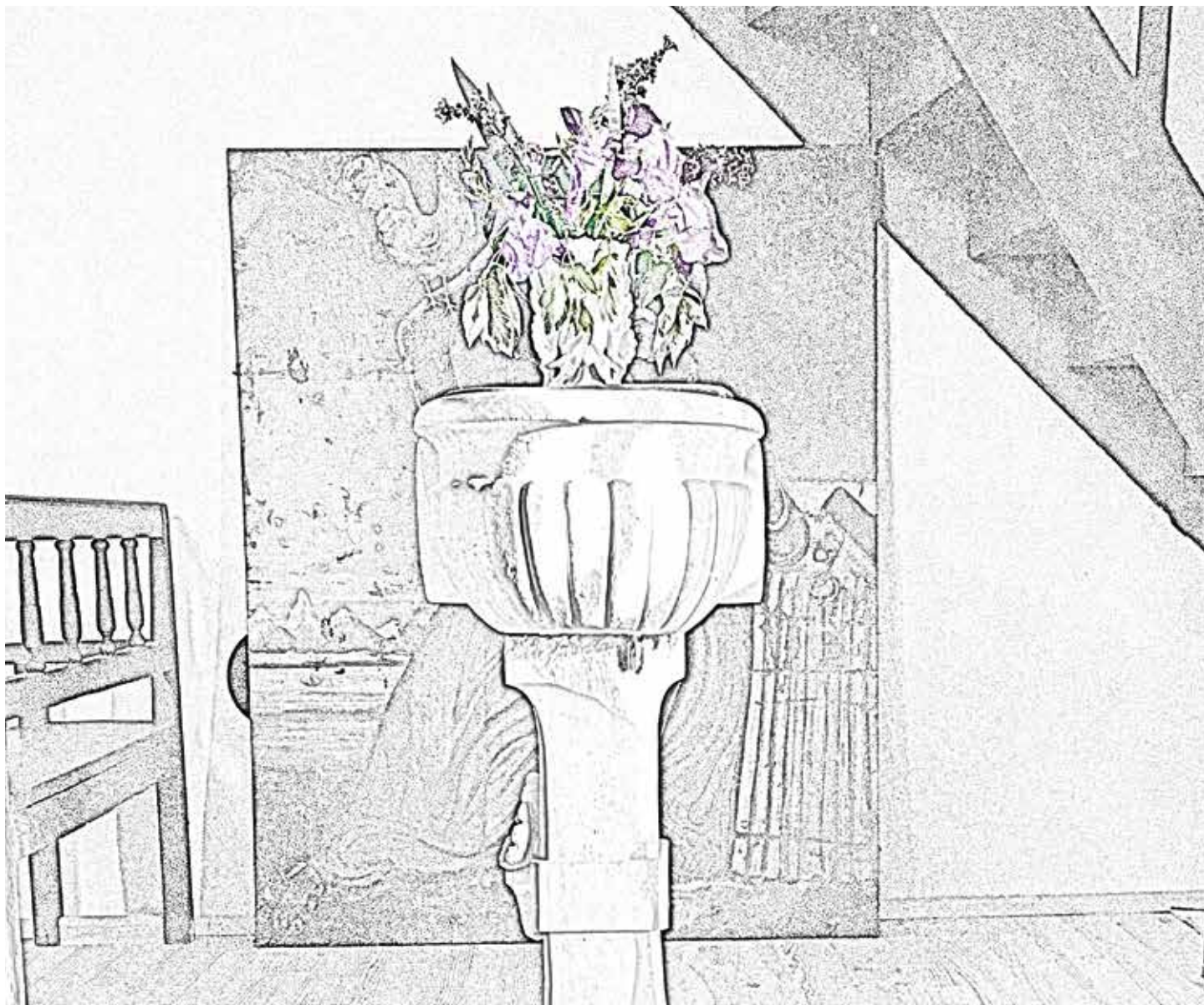
Le 24 avril 1794 le Tribunal révolutionnaire nous a condamnés à mort sur l'accusation de t'avoir fait émigrer pour combattre la révolution, ce qui est évidemment faux.

Je te demande de prier pour nous, et de toujours faire honneur à ta famille et à la France.

Je resterai ton père affectueux.

Jean Terray





Les associations partenaires

Comme vous le savez nous nous intéressons aux associations voisines et amies avec pour qui nous servons de relais d'information.

L'association « Mémoire de La Motte Tilly » d'abord car c'est elle qui est au coeur de la sauvegarde de notre église.

L'association des Amis du Château de La Motte Tilly, bien entendu puisque c'est une partie patrimoniale importante de notre village dont Claude RONDONI son président est le meilleur relais d'informations du Nogentais ! Merci à lui pour son « fil d'informations continu ».

La CSVPN, (Connaissance, Sauvegarde, Valorisation des Patrimoines du Nogentais) ensuite, présidée par Gérard ANCELIN, ancien Maire de Nogent sur Seine et vice président du Conseil Départemental de l'Aube, un soutien d'une grande importance compte tenu du réseau dont il dispose et de la qualité des manifestations qu'il organise

MELZ et BLUNAY ensuite avec leur charmante chapelle sur laquelle Eva FRAUCIEL protège le patrimoine et sans oublier le dynamique et sympathique Patrice BOUDIGNAT qui nous réjouit de ses fêtes et événement en tous genres mais toujours festifs et très fréquentés.

Enfin et c'est le présent sujet, COURCEROY et sa très jolie église dont Daniel JARRY, président de l'AREC préserve le patrimoine.

Associations amies

L'église de COURCEROY et l'AREC

Par Daniel JARRY



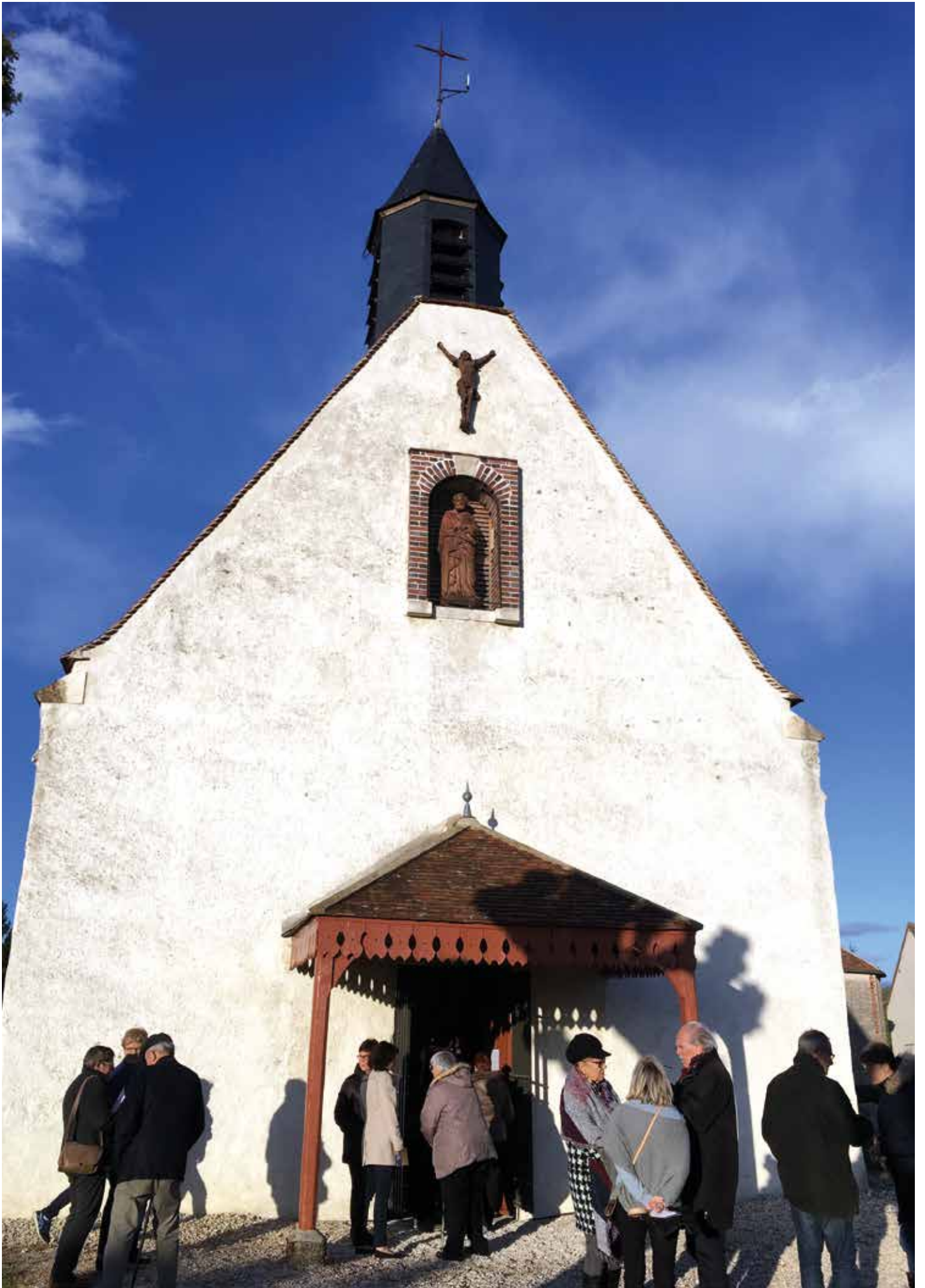
Dédiée à Saint Pierre et à Saint Paul, comme sa sœur de La Motte Tilly, l'église de COURCEROY remonte au XII^e siècle.

Elle a, grâce à vos dons pu bénéficier du soutien de la Fondation du Patrimoine et d'autres organismes.

Ainsi ont pu être entrepris les travaux de restauration indispensables pour assurer sa sauvegarde qui se sont déroulés sur deux tranches. Non seulement aujourd'hui le clocher ne risque plus de s'effondrer entraînant la cloche dans sa chute. Mais des travaux moins spectaculaires essentiels à sa salubrité ont pu être entrepris. Il s'agissait de combattre l'humidité, véritable fléau dans nos églises par manque de ventilation. Ils ont consisté en une révision de la charpente

et de la toiture, la réalisation d'un drainage périphérique et de la réfection des enduits extérieurs et la reprise complète des enduits intérieurs à partir de matériaux naturels respirants

Au cours de ces travaux ont été découvertes des fresques. Si cette découverte a stoppé momentanément les travaux, l'aval des Bâtiments de France étant indispensables pour continuer, ces traces parcellaires permettent aujourd'hui sans doute d'affirmer que l'ensemble de l'église nef comprise remonte au XII^e siècle. Ce que vient conforter la mise à jour de la porte d'origine en plein cintre auparavant masquée par la tribune. L'intérieur de l'église était donc certainement peinte d'un faux appareillage, imitation de pierre de taille dont les joints étaient surlignés d'un trait ocre rouge. Un autre événement d'importance





a été aussi la découverte de la cuve baptismale d'origine, abandonnée à l'extérieur, un monolithe de calcaire de forme simple et savante.

LE RETABLE : Une date, 1687, inscrite de manière très lisible au-dessus de l'arc séparant la nef du chœur, visible de celui-ci indique son importance. Il ne s'est pas agi uniquement de réparer les dégâts occasionnés par l'ouragan de 1680 mais de créer un nouveau décor correspondant aux préceptes de la Contre Réforme. Ce retable baroque actuel datant de 1678 en est la parfaite illustration. Il est l'œuvre d'Etienne Buisson menuisier à Trainel qui avec ses frères aurait réalisé d'autres retables dans la région (Courceaux, La Motte-Tilly, Fontenay de Bossery.) Les peintures de l'époque sont en bon état. Il nécessite un dépoussiérage et de compléter les manques. Les tableaux du maître autel datant du XIX^{ème} siècle, signé de Narcillac est à nettoyer et retendre. Par contre les enduits de l'arche en faux marbres sont à reprendre dans leur totalité.

LE MOBILIER LITURGIQUE : De même chaque époque à laisser une trace de son passage nous avons saisi l'occasion de remplacer des éléments de mobilier désuets et inadaptés ou en mauvais état, de faire appel à deux artistes contemporains renommés ayant déjà des références en matière d'Art Sacré. Il s'agit de Marc Couturier, repéré depuis longtemps comme un artiste contemporain majeur notamment par la Fondation Cartier...auteur notamment de la croix du maître-autel de Notre-Dame de Paris, et d'une lame dorée de 20m de haut en deux exemplaires, une dans la baie de Tokyo et l'autre devant le centre Pompidou de Metz et de François Bauchet auteur pour sa part du portail de la cathédrale d'Agen, dont l'œuvre a fait l'objet d'une rétrospective dernièrement au musée des Arts Décoratifs de Paris. Marc Couturier propose de donner du sens aux deux vitraux du chœur par une mise en chef-d'œuvre, c'est à dire l'incorporation d'un médaillon coloré au milieu de la verrière constituée des verres transparents losangés d'origine. Ces médaillons illustrent les symboles liés aux deux saints Pierre et Paul (la barque, la croix la tête en bas et l'éblouissement, le volume des épîtres.) Une façon d'ancrer l'église par rapport à ses saints patrons. François Bauchet propose un mobilier contemporain comprenant un petit autel, un ambon ou lutrin et un siège le tout en chêne grisé de façon à ne pas rentrer en concurrence avec l'autel baroque. De même pour la cuve baptismale son projet est de la poser sur un socle hexagonal en chêne. Mais aussi de s'appuyer sur les savoir-faire des artisans locaux pour réaliser ces ouvrages.

IL NOUS PLAÎT D'IMAGINER LES PROCHAINS BAPTÊMES AU DESSUS DE CETTE CUVE DU XII^e siècle !



Restauration

Les travaux de restauration de l'église de La Motte Tilly : Etat des lieux

Entretien avec Olivier DOUSSOT, Maire de La Motte Tilly
Propos recueillis par Jean-Marie HUBERT



A l'heure de l'écriture de ces lignes, faisons le point. Tout d'abord il nous faut rappeler et rendre un nouvel hommage à la commune de La Motte Tilly pour son engagement. Bien entendu aussi pour leurs subventions, la DRAC, le Département, la Région et la Sauvegarde de l'Art Français, dont le Comte Olivier de ROHAN CHABOT est le président.

Comme nous le rappelions dans le dernier numéro de la Gazette (N° 12 de novembre 2018), la phase 3 a été partiellement réalisée l'an dernier ; il s'agissait de la « tranche optionnelle » intéressant la charpente et à la couverture.

Sur le plan des extérieurs il restera donc les façades et le drainage pour cette tranche, cette partie n'ayant pas été jugée prioritaire.

Nous avons donc interrogé Olivier DOUSSOT, Maire de La Motte Tilly afin qu'il nous parle de l'avenir.

Olivier DOUSSOT :

« Pour les deux dernières tranches nous avons bénéficié d'une conjoncture particulière. En effet compte tenu de la crise dans le bâtiment, nous avons pu obtenir de meilleurs tarifs que ceux qui étaient prévus aux devis. Ceci nous a donc permis d'enchaîner rapidement les deux tranches en question.

En revanche, cette année, nous avons dû donner une

priorité aux voiries qui avaient été un peu mises de côté pendant les travaux de l'église. Une partie est réalisée, une autre en cours. Ceci nous permet de donner satisfaction aux différentes demandes légitimes des habitants de notre village.

Pour l'avenir immédiat, en terme de prévision de travaux, c'est un peu plus compliqué. En effet, cette année ayant été plus orientée sur les autres dépenses urgentes de la Commune, aucune demande de subvention n'a été établie. Par ailleurs, force est de constater que l'Etat se désengage fortement à notre égard et ce processus va en se dégradant. Il y a aussi la nouvelle répartition des régions et nous faisons à présent partie du Grand Est. Ces regroupements et ces nouvelles structures, ce sont donc des subventions en moins. Heureusement une bonne gestion de la Commune nous permet d'appréhender ces nouvelles dispositions de manière sereine, mais il nous faut rester très prudents. Enfin, la période des élections Municipales approchant, nous ne voulons pas prendre des engagements trop contraignants ou pénalisants pour le futur. »

JMH :

Afin de fixer les idées, voici les 4 sujets précis sur lesquels nous portons notre attention pour les prochaines années :

1 - La 3e tranche.

La phase dite optionnelle de la 3e tranche a permis de réaliser la toiture. Il reste donc à réaliser le drainage et les enduits extérieurs de cette tranche. En effet un fort taux d'humidité est toujours constaté dans cette zone (Chœur, abside)

2 - Le tombeau de l'Abbé Terray.

Ce tombeau est classé à l'inventaire des Monuments Historiques. Donc les subventions devraient monter jusqu'à 80 %. Le solde sera financé par l'association de Stéphane BERN, peut être par les familles TERRAY ou ROHAN CHABOT et finalement par notre association est ses donateurs. Il en résulte donc un reste à charge nul pour la Commune. Mais le bâtiment étant propriété de la Commune elle seule peut faire les demandes de subventions. Nous avons participé aux démarches aussi bien à la DRAC et à l'association de Stéphane BERN est ces dossiers ont été remis en Mairie en 2018.



3 - Les Vitraux.

Les merveilleux vitraux de notre église nécessitent réparation. En effet à plusieurs endroits, les cadres ne sont plus solidaires de la maçonnerie et les entrées d'eau pluviales à ces endroits font que nonobstant les travaux effectués dans les 3 premières tranches l'église prend toujours l'eau à ces endroits.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la restauration du chemin de croix n'a pas pu être entamée par notre association comme prévu, car tant que les murs ne sont pas secs, ce serait peine perdue.

Degats 4018 et 4024

4 - L'intérieur de l'église.

Ce sera la tranche la plus lourde, car non seulement il faudra reprendre maçonnerie et enduits, en préservant les peintures, notamment au dessus du portique en bois, mais tous les éléments de boiserie, chaire, bancs, mobiliers de culte, seront à revoir. Cette tranche devra sans doute être fractionnée pour être réalisable.



Olivier DOUSSOT :

« Certes la tranche portant sur l'intérieur est certainement la plus importante, les devis que nous avons en attestent. Par ailleurs, les corps de métier qui devront intervenir, notamment menuisiers et ébénistes, ne souffrent pas du même problème conjoncturel et les prix ne seront certainement pas à la baisse. C'est un très gros morceau et il faudra anticiper quitte à fractionner si c'est possible. En ce qui concerne les futures demandes de subventions, aucune n'est actuellement déposée et la nouvelle structure communes / région va sans doute augmenter d'un an le délai d'obtention. Ceci veut dire que si par exemple le conseil municipal élu en mars 2020 décide de déposer une demande de subvention, elle serait, au mieux, obtenue pour 2023 ! Il va donc falloir un peu de patience, mais nous restons mobilisés sur ce sujet, comme du reste sur les vitraux pour lesquels d'autres associations et subventions peuvent entrer en jeu. »

« En ce qui concerne le tombeau, nous avons bien reçu les devis et nous avons dû constater des écarts allant du simple au quadruple pour les entreprises habilitées par la DRAC. Il nous faut donc être très prudents, car le reste à charge n'est de ce fait pas connu pour le moment. Pour l'anecdote, certaines entreprises ont relevé le nombre de caractères sur le marbre du tombeau pour chiffrer la dorure à la feuille d'or. D'autres pas. Le flou subsistant, il faut absolument que nous remettions tout à plat. Ceci étant la DRAC (Que l'Association a rencontré sur ce sujet, NDLR) est très attachée au sujet et il ne fait aucun doute qu'il va avancer. En outre, l'intérêt touristique majeur que peut représenter la visite de ce tombeau à La Motte Tilly, dans la foulée du château est certain. Ce sont autant d'instances à mobiliser. Nous avons espoir d'avancer rapidement sur ce sujet »



JMH

Merci Monsieur le Maire, merci aux membres du conseil de leur engagement en faveur de notre Patrimoine !

Nota :

Comme déjà expliqué dans le précédent numéro de la Gazette, les travaux sont en grande partie subventionnés. Mais bien entendu il faut faire les demandes de subvention chaque année pour ne pas les perdre purement et simplement.

Pour rappel, sur les dernières tranches, la commune a perçu :

- 20 % de la DRAC
- 25 % du département
- 15 à 20 % de la Région
- 10 à 15.000 euros de la part de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français

(Il n'aura d'ailleurs pas échappé aux Mottois que la dite Fondation a posé sa plaque sur notre église !

Qu'ils soient grandement remerciés également !

Eglise de La Motte Tilly : Accès PMR réalisé !

La Mairie de La Motte a réalisé un accès pour les personnes à mobilité réduite, autrefois appelé accès handicapés. C'est une bonne nouvelle pour les fidèles mais aussi pour ceux qui tout simplement veulent visiter l'église.



Association « Mémoire de La Motte Tilly »

AG du 26 janvier 2019

L'association s'est réunie pour son Assemblée Générale Ordinaire le 26 janvier, en la salle commune de la Mairie de La Motte Tilly.

Le compte rendu détaillé ainsi que le détail des comptes sont consultables sur notre site web. Parmi les événements impactant la vie de l'Association :

Madame Marie Josée SALADIN de NUGLAR a été réélue Présidente à l'unanimité. Elle a ensuite procédé à la nomination de son bureau tel que le prévoient les statuts :

Président d'honneur :	Franck GÉRARD
Présidente :	Marie-Josée SALADIN de NUGLAR
Vice Président :	Gérard LELAY
Vice Président honoraire :	Jean Marie HUBERT, éditeur de la Gazette de Tilly
Secrétaire :	Patrick PERROUX
Adjoint au secrétaire :	Claude AUCOUTURIER
Trésorière :	Françoise BOURDELIQUE LUCIOT
Chargé de relations publiques :	Claude LARCHÉ

Membres de droit :

Monsieur le Maire de La Motte Tilly, Olivier DOUSSOT
Père Didier NOBLOT, curé de La Motte Tilly et des paroisses du Nogentais

Association « Mémoire de La Motte Tilly » : Les événements marquants du premier semestre

Samedi 30 mars 2019 : CONCERT GOSPEL SALVE REGINA

Dimanche 28 Avril 2019 : UN DIMANCHE À LA CAMPAGNE

Cette manifestation organisée par « Terres et Vignes » en est à sa 23e édition en 2019, avec cette année La Motte Tilly inscrite parmi les 57 sites et villages participants. Voir Compte rendu dans ce numéro.

Dimanche 29 juin 2019 : FÊTE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL

A noter également, non organisé par l'association, mais avec sa participation :

Dimanche 9 juin 2019 : Rendez vous sous les Tilleuls au château de La Motte Tilly

Dimanche 7 juillet 2019 : CONCERT organisé par la Ville de Nogent à l'église de La Motte Tilly, dans le cadre de la Saison d'orgue et des concerts d'été. Marc PINARDEL (Orgue) et Agnès MINIER PINARDEL (Soprano)

De juin à septembre : dans le cadre de « Un Jour Une Église » organisé par l'Office du tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine, visites guidées et commentées de l'église de La Motte Tilly par les deux guides bénévoles de l'Aube à La Motte Tilly.

Nous avons eu la joie d'accueillir récemment Madame Martine DEMESSEMAKER, guide conférencière à Troyes. Quand deux guides se rencontrent, de quoi peuvent ils bien parler ?

A ce propos nous vous engageons vivement à noter dans vos agendas le samedi 26 octobre 2019, à 15 heures, en la salle des fêtes de la commune de Vallant-Saint-Georges, la conférence « Regard sur la Sculpture Champenoise du XVI^{ème} siècle, dans nos églises troyennes et aubois », organisée conjointement par la Municipalité et l'Association pour la mise en valeur du patrimoine. L'entrée est libre.

Cette conférence étant un prolongement à l'opération « Un jour... Une église » dont la commune de Vallant-Saint-Georges est partie prenante avec bonheur !





Retour sur certains événements marquants de cette année :

Concert de chants gospel par l'ensemble SALVE REGINA

Ce ne sont pas moins de 13 chanteurs et musiciens qui ont fait vivre et vibrer notre église de La Motte Tilly ce samedi 30 mars. Un répertoire très varié d'inspiration Africaine pour finir sur des airs bien connus de soul music de Marvin GAYE. Inutile de dire que l'église était pleine et que l'ambiance était à la joie et à la participation. Le public enthousiaste tapait dans ses mains pour accompagner la performance.

A la fin du concert, les musiciens se retrouvant si bien devant notre église, entonnèrent des chants à capella pour prolonger pour un petit cercle cette belle ambiance.



Sous les Tilleuls au château de La Motte Tilly

La manifestation organisée par le château de La Motte Tilly était une occasion pour l'association Mémoire de La Motte Tilly de tenir un stand, notamment avec les produits à base de tilleul soigneusement préparés par Marie Josée SALADIN

Les événements marquants du second semestre

Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre 2019 :

JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'église de La Motte Tilly sera ouverte de 11 à 12 :30 et de 14 à 16:30

Les autres manifestations annoncées lors de l'AG et sur le site sont pour l'instant reportées sine die.

Calendrier des messes :

La messe du 28 septembre annoncée sur le calendrier paroissial a été annulée.

Vêpres de Noël le dimanche 22 décembre à 16 heures

Evasion

« Un dimanche à la Campagne » à La Motte Tilly le 28 Avril 2019

Par Jean-Marie HUBERT



« Un dimanche à la Campagne » est une manifestation organisée par « Terres et Vignes » réunissant 57 villages de l'Aube pour mettre en valeur les savoirs faire locaux, l'artisanat, les produits du terroir mais aussi les artistes. Un compte rendu complet et toutes les photos sont consultables sur notre site web.

Cette manifestation en est à sa 23e édition et s'est déroulée le 28 avril 2019 simultanément dans 57 villages participants. Malgré la fraîcheur et les passages pluvieux, la bonne humeur était au rendez vous et les visiteurs du Nogentais et de tout le département venus visiter nombreux ne furent pas déçus.

Tout au long de la journée le flux important de visiteurs a alimenté sans discontinuer les stands

A La Motte Tilly, c'est l'association « Mémoire de La Motte Tilly » qui a pris en mains l'hébergement de la manifestation. C'est aussi et surtout grâce à l'aide de la commune, que nous remercions chaleureusement, que cet exploit fut possible. Merci en particulier à Olivier DOUSSOT notre Maire et à Christian SEGUIN, 1er Adjoint pour leur infatigable concours.

Les mairies de Nogent Sur Seine et de Villenauxe La Grande avaient prêté bancs, tables, tentes, stands et tout ce qu'il faut pour que les exposants puissent s'installer dans les meilleures conditions.

La manifestation se tenait sur la place de l'église, dans l'église elle même pour deux des peintres, dans la salle des fêtes de la Mairie et aussi dans la cour de la Mairie pour la restauration tenue par notre Présidente Marie

Josée SALADIN, Martine TAFLEL et par Luc SCHRIVE responsable du comité des fêtes. Luc au barbecue et Marie Josée avec ses délicieuses recettes à base de produits locaux. Notons aussi que Martine TAFLEL a réalisé les tabliers au logo de notre association.

Photos 1603

Au chapitre des animations, démonstrations de découpe de troncs par une joyeuse équipe de maîtres charpentiers. Découpe à la hache pour réaliser une poutre. Animation très remarquée !

Visite de l'église et du tombeau de l'Abbé Terray par notre secrétaire Patrick PERROUX qui tint aussi le stand de l'Association, où gazettes, livrets, tabliers et petits coussins aux fleurs de tilleul furent vendues au profit de l'association.

Pour les peintres, citons tout d'abord les Mottois, à savoir





Claude LARCHÉ et Anda Van DONGEN qui exposaient dans le transept de l'église dans une douce musique. Sur la place ce fut Alain JARRY, de COURCEROY, avec d'ailleurs deux tableaux représentant l'un l'église de notre village et l'autre son presbytère. Marie-France LANDRÉA, ENCRE ET VAGUES, de Courceroy également, présentait ses encres de nus et vagues.

C'est enfin dans la salle de la Mairie qu' Aude MAHUSIER, peintre aquarelliste Mottoise et Nicole RONDONI exposaient.

Chantal VERNANT présentait quant à elle son savoir faire de restauratrice de tableaux. Belle découverte aussi, la photographe Abril BARRUECOS qui présentait une série de photos très belles en noir et blanc. La nature est son modèle tout comme les ambiances de campagne qui sont restituées avec art.

Passons ensuite à l'artisanat avec les réalisations en cuir de ARTISÂME, Emmanuelle SOULÈS, des créations 100% Fait Main avec des couleurs très attrayantes

Alya WAKIM, bien connue à La Motte aussi proposait ses savons d'Alep artisanaux 100% naturels Au chapitre de l'alimentation la liste fut très variée et intéressante.

Patrice BOUDIGNAT de Meltz avec sa moutarde de graine de moutarde, viande de Highland et vins de Blunay.

fruit de ses cultures. A noter d'ailleurs que vous pouvez acheter vos légumes bio tous les mercredis au Château, selon les saisons soit sur le parking soit dans le premier bâtiment à droite de la grille.

Bien Manger Créole avec Murielle VALTER présentait ses délicieuses spécialités Créoles. DELICE DECADOL proposait ses confits et bonbons aux épices.

Tout à fait remarquable le confit à la truffe, remarquable sur le fromage. Mais aussi les très intéressants confits à base d'alcool : Rhum, whisky, tequila, champagne, etc.

Marie Laure SAVOURÉ proposait ses graines originales de quinoa et de lentilles, dégustations à l'appui.

PAIN SANS FRONTIÈRES, vendait son délicieux pain mais aussi ses gâteaux et cakes bio.

Robert TURIOT présentait son fameux miel et autres produits de la ruche. Il avait apporté une ruche pédagogique où de nombreux visiteurs sont venus découvrir la vie de la ruche et ont pu observer les abeilles de Clotilde SAVOURAT de La Louptière Thénard présentait son safran, issue de sa propre production maintenant bien connu dans la région.

Et pas de fête sans CHAMPAGNE : C'est le Champagne URBAIN, récoltant manipulateur qui fit pétiller la fête ! Egalement à remarquer sa délicieuse

confiture de champagne à déguster avec viandes et fromage. Original et délicieux !

Et pour la petite faim, le barbecue était comme d'habitude à La Motte aux main de Luc SCHRIVE et de son complice ...

Une fois de plus merci à tous les acteurs de cette belle journée qui se sont dépensé sans compter, de la préparation, au montage, à la réalisation et ... au démontage !

Le reportage complet et toutes les photos sont consultables sur notre site : www.patrimoine-lamottetilly.fr où vous trouverez également les coordonnées de tous les exposants.



Coup de projecteur

Artistes Mottois



La Motte Tilly, c'est également le lieu de résidence et d'inspiration de quelques artistes.

Lors de la manifestation « Un dimanche à la Campagne » co-organisé par notre association et « Terres et Vignes », nous avons pu en découvrir certains.

Peintres, sculpteurs, photographes, musiciens, comédiens, La Motte Tilly doit être source d'inspiration ...

Aude MAHUZIER

Artiste peintre professionnelle depuis 27 ans, Aude Mahuzier s'est vite détournée de l'idée de peindre à l'atelier, pour aller croquer et peindre en extérieur, au contact direct du paysage.

Les carnets de croquis ont peu à peu fait place aux carnets de voyage permettant d'élargir la géographie et la variété des sujets.

Mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural des régions et pays traversés, tout en développant un style de croquis aussi spontané que travaillé, avec différentes techniques telles que l'aquarelle, la gouache, le crayon de couleur, l'encre et le pastel, est un défi permanent et passionnant pour l'artiste.

Tous les cinq ans en moyenne, Aude change de port d'attache et vit actuellement à La Motte Tilly. Ses dessins et aquarelles sont exposés dans plusieurs régions de France en Suisse et en Allemagne.



Anda VAN DONGEN

Anda, c'est dans la mémoire de nous tous, la première présidente de notre association dès 1996 avec le soutien de Madame Paulette COMBESCAUT. C'est aussi à elle que nous devons l'organisation du « Marché de l'Art » de La Motte Tilly, manifestation connue et reconnue qui se tint durant quelques années dans notre village. Elle a su donner à cette manifestation une dimension bien au delà du Nogentais.

Sa grande bienveillance et son énergie organisatrice fit l'âme de cet événement et aussi de notre association.

Anda est autodidacte, elle expose en France et en Hollande son pays d'origine.

Le tableau ici représenté s'appelle « Sur les traces du passé » c'est une technique mixte sur toile.



Claude LARCHÉ

Mottois depuis de nombreuses années, Claude Larché occupe ce beau bâtiment de la Chapelénie rue du Château. Calude est un peintre Français d'origine Mauricienne. Passionné de peinture depuis son plus jeune âge, il fut encouragé et formé par sa sœur aînée, professeur de dessin et de peinture. Il expose depuis plusieurs années à Paris et il est attaché à la galerie GAVART dans le 8e arrondissement.

Vincent et Francine COME

Les nouveaux résidents de l'école de filles de La Motte Tilly sont tombés sous le charme du village et de ce bâtiment dont l'architecture permettait non seulement d'y habiter mais aussi d'y travailler compte tenu des hauteurs sous plafond et des nombreuses ouvertures permettant de baigner les lieux de la lumière nécessaire.

Francine :

Le *Ma* est un concept japonais qui signifie l'intervalle, la durée, la distance, l'espace.

Un espace, non pas celui qui sépare, mais celui qui relie. Élément déclencheur de mon travail, le *Ma* suggère en moi les voies organiques et aussi le transit, symbole de ce processus de transformation subi au cours de l'espace/temps que nous traversons.



Vincent :

Mon travail est un regard abstrait sur les restes des empilements architecturaux des différentes civilisations qui se succèdent sur un même lieu.

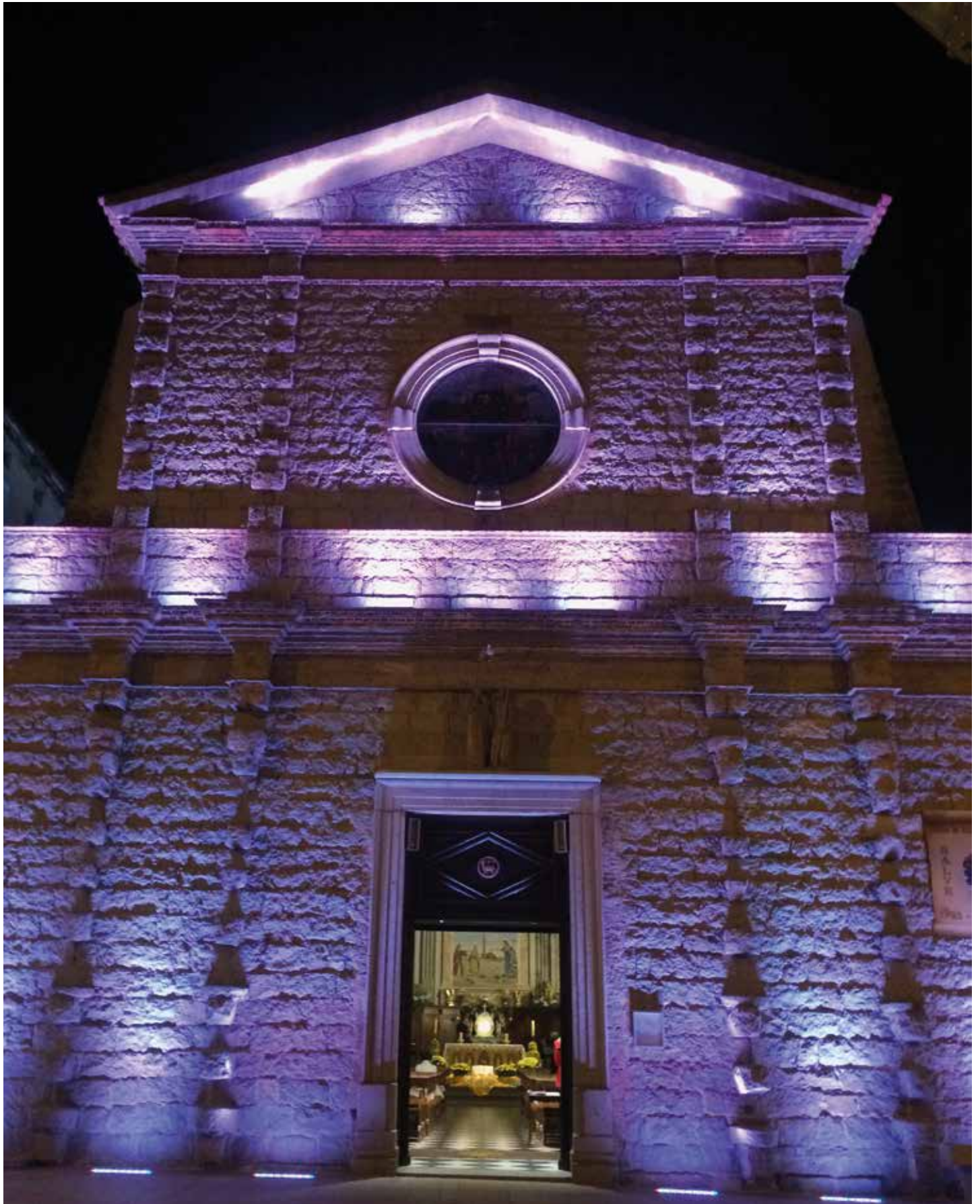
Il est question de renouveau en détruisant, en recouvrant, en occultant pour enfin reconstruire sur les traces passées. Les couleurs sont des peuples. Des peuples passés, des peuples disparus, des peuples amalgamés au dernier, celui qui domine.

On rebâtit là où les autres ont bâti, on sacralise sur les lieux autrefois destinés au sacré.

Carnet de voyages

La sauvegarde des églises, un regard sur d'autres traditions

Par Jean-Marie HUBERT



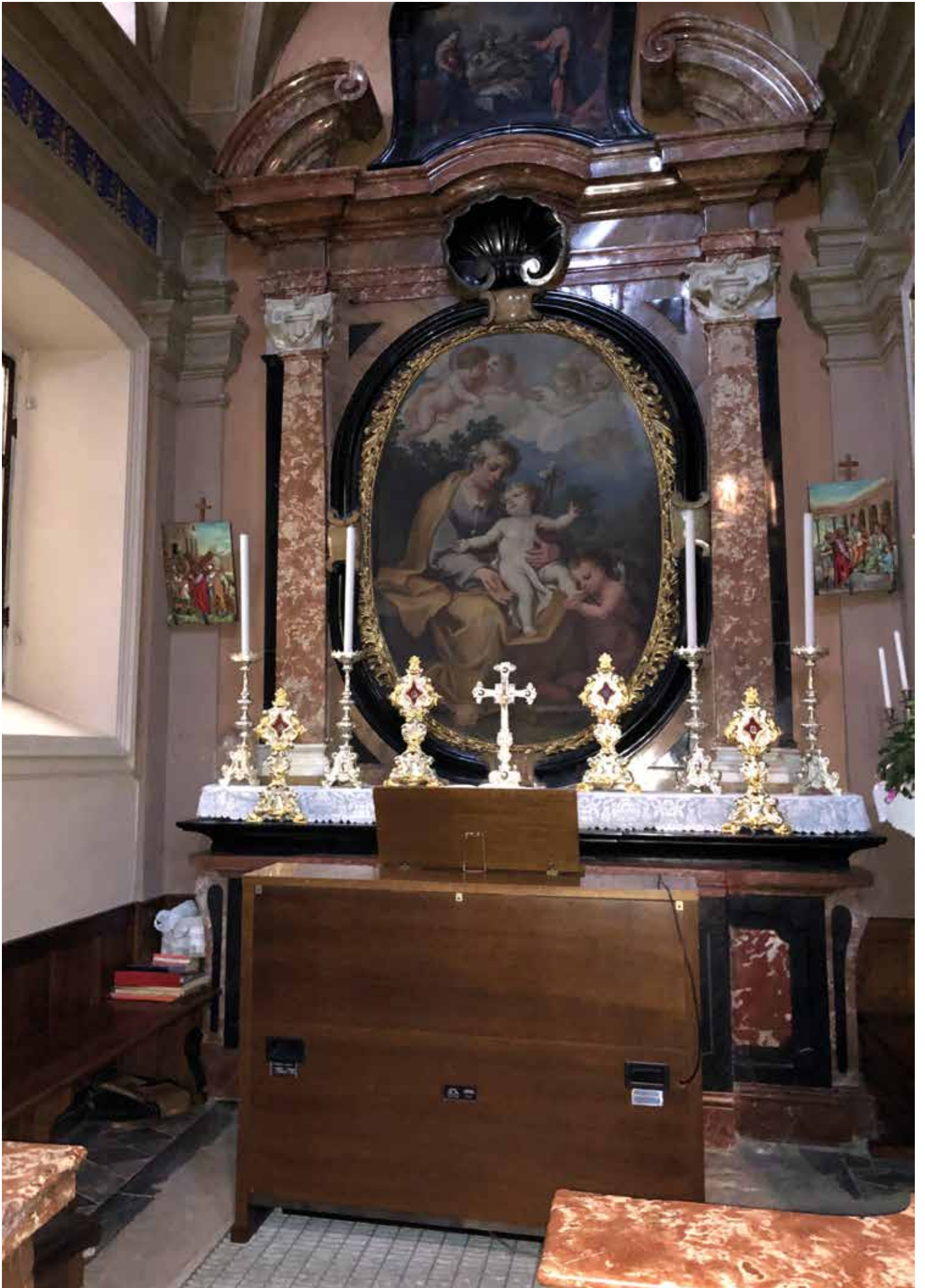


Les voyages forment la jeunesse dit-on, mais nous instruisent aussi sur bien des sujets. Pour ce qui nous concerne, c'est à dire la sauvegarde du patrimoine local et plus particulièrement les églises on ne peut qu'être frappé par le nombre d'églises laissées à l'abandon donc à une mort certaine en France.

C'est d'ailleurs pour cela que nous nous battons à notre toute petite échelle. Pour cette même raison que des fondations comme celle de la « Sauvegarde de l'Art Français » dont il est question dans ce numéro, ou celle de Stéphane BERN évoquée dans le dernier numéro. Ces deux associations étant particulièrement attentives à notre patrimoine local, église « inscrite » et tombeau « classé ». Les dossiers sont en cours ...

Revenons sur les voyages et les découvertes que nous faisons de par le monde en visitant les églises, mais aussi plus généralement les lieux de culte quels qu'ils soient. Ce qui nous frappe souvent c'est leur exceptionnel état d'entretien. Sans faire un inventaire à la Prévert, fixons nous simplement sur l'Italie. Bien entendu, c'est un pays de tradition catholique me direz vous, mais la France aussi !

Mon attachement à l'Italie me fait y faire des séjours multiples chaque année et les visites des églises et cathédrales, que ce soit dans les villes ou les villages de quelques centaines d'habitants. Partout on constate un état remarquable d'entretien et de sauvegarde. Il en est de même en Corse, dont l'héritage historique, culturel et





religieux est identique. Mais allons voir ailleurs en Europe, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Espagne dans les pays à l'Est. Il en est de même !

Alors, si l'on rentre dans les détails des visites, on remarque quand même la trace des hommes et femmes du village dans l'église, la plus petite soit-elle. En effet, dans chacune de ces églises de village magnifiquement préservées on trouve une plaque rappelant les bienfaits de tel ou tel habitant, de tel ou tel maire ou bourgmestre. Plus encore, allons voir sur les bancs : Les familles des généreux donateurs y ont leur plaque, donc aussi leur place réservée pour les offices. Allons plus loin encore, dans ces tout petits villages on retrouve 4 ou 5 familles et chacune d'entre elles a son banc. Ceci traduit le fait que toutes les familles du village participent à la sauvegarde de leur église.

Sur la plaque d'une église de CRAVEGGIA (Piémont) il est en effet indiqué que la rénovation a été réalisée par « Tutta la popolazione » !

Et là, on dépasse le stade de la religion. L'église, au centre du village cela concerne tous les habitants, catholiques ou non, pratiquants ou non. Ils ont conscience du fait que c'est plus qu'un lieu de culte, c'est le cœur de village, le cœur de leur plus profond patrimoine. Le sauvegarder, c'est pour eux tous un devoir pour les générations passées et à venir.

Respect !

Événement

La fête Saint Pierre Saint Paul à La Motte Tilly le 29 juin 2019

Par Patrick PERROUX



La Motte Tilly renoue la tradition « La fête Saint Pierre Saint Paul »

Il y a quelques années le village fêtait cet évènement. Après une messe en l'honneur de Saint Pierre et Saint Paul, piliers de l'église catholique, était offert ensuite, sur la place de l'église, quelques attractions et gourmandises.

C'est effectivement les 29 juin que l'église catholique fête en même temps, Saint Pierre et Saint Paul. (Tous deux mourront en martyrs. Pierre a été au fondement de l'Eglise, tandis que Paul a consacré sa vie à la diffusion de l'Évangile. Deux destins, pour une finalité commune.)

Dans l'église de La Motte Tilly « Saint Pierre Saint Paul » ces deux apôtres sont représentés à plusieurs reprises. Nous pouvons observer au centre de l'autel principal, par deux magnifiques vitraux du 19^{ème}. Ainsi que deux statues situées de chaque côté du chœur, posées sur des stèles, à l'angle des deux piliers et également sous l'autel, dans le reliquaire vitré, au centre, nous pouvons remarquer deux statuettes en bois dorées, les représentants, une fois de plus.

Une messe a donc été célébrée ce 29 juin en l'église « Saint Pierre Saint Paul » de La Motte Tilly par le Père Didier Noblot, rappelant l'importance de ces deux personnages dans l'église catholique.

Il sera suivi d'un « apéro dinatoire » sur la place de l'église où chacun venant partager son « panier garni » afin de fêter cet instant avec bonheur et convivialité, en cette belle fin d'après-midi.



Qui étaient Saint Pierre et Saint Paul ?

Par Jean-Marie HUBERT



Notre belle église de La Motte Tilly porte le nom de ces deux Saints, comme beaucoup d'autres. On remarque d'ailleurs, dans l'abside, les deux statues, à gauche Saint Pierre avec les clés de l'Eglise, à droite Saint Pierre, hélas privé de son épée ... Un magnifique vitrail rassemble les deux Saints.

Lors de son homélie, lors de la messe célébrant la fêtes des deux Saints de notre paroisse, le père Didier NOBLOT a commenté avec beaucoup de détails ce que furent les deux Saints hommes. Nous y reviendrons pour lui donner la parole et ne pas trahir ses propos.

Ce que nous pouvons dire, c'est que Pierre (qui se nommait Simon) et Paul (qui se nommait Saul) sont les piliers de l'Eglise selon la tradition chrétienne, l'Eglise romaine.

Pierre a été au fondement de l'Eglise tandis que Paul a consacré sa vie à la diffusion de l'Evangile. Deux destins pour une même finalité.



Si les deux Saints sont fêtés le même jour, le 29 juin, c'est essentiellement pour cette raison.

Saint Augustin dit lors de la célébration de cette fête « En un seul jour, nous fêtons la passion des deux apôtres, mais ces deux ne font qu'un. Pierre a précédé, Paul a suivi. Aimons donc leur foi, leur existence, leurs travaux, leurs souffrances ! »

Alain Marchadour, bibliste écrivait :

« Pierre, l'homme aux clés et Paul l'homme à l'épée, si souvent associés aussi bien dans l'histoire de la mission que dans la liturgie et dans les représentations artistiques. Pierre était Galliléen, un pêcheur installé à Capharnaüm au bord du lac de Tibériade. Paul était un juif de la diaspora de Tarse en Asie mineure, pharisien et citoyen romain. Tous deux verront leur vie bouleversée par l'irruption d'un homme qui leur dit : « Suis moi ! ». Pierre et Paul seront réunis dans leur confession de foi jusqu'au sang à Rome, puisqu'ils y ont été martyrisés pour leur foi en Jésus. Trois ans après sa conversion en 37, Paul a souhaité se rendre à Jerusalem pour voir Pierre. Ce sont deux géants de la foi qui se retrouvent. »

La question mystère :

«Deshabiller Pierre pour habiller Paul»

Cette expression du langage courant aurait-t-elle un lien avec nos deux célèbres apôtres ?

Sans aucun doute ! Aux débuts du Christianisme, les évêques prenaient aux anciennes églises des objets dont elles étaient largement pourvues afin de les donner à de nouvelles églises qui en manquaient.

Le verbe « habiller » tient dans la formule à l'usage qu'on avait alors de mettre des vêtements et ornements aux statues de saints. (Coutume encore en vigueur dans certains pays). Quand une paroisse manque d'ornements, on pourrait imaginer les partager entre différentes statues. Mais prendre à Pierre pour pêter à Paul lors de leur fête commune serait totalement inutile, car on ne ferait que déplacer le problème sans le résoudre.

Voilà donc précisément le sens de l'expression populaire !

JMH © Eléonore de Vulpillières

Patrimoine

Le chemin de Croix de Paul Koch

Par Jean-Marie HUBERT



On retrouve en effet chez Paul Koch cette maigreur extrême, voire effrayante de l'œuvre de Vera SZÉLEKY.

Paul KOCH, lors de ses séjours chez l'Abbé MAZUÉ au presbytère que j'ai la chance d'habiter avait décoré sa chapelle privée. Cette chapelle se trouvait dans l'aile droite de la maison et communiquait avec la petite salle de catéchisme, autre fois verrière pour les plantations en hiver. Un bénitier creusé dans le mur à son entrée contenait l'eau bénite pour se signer. Sans aucun raccordement vers l'extérieur, ce bénitier fonctionnait comme les piscines que l'on peut encore trouver dans certaines églises.

Cette chapelle a bénéficié de dessins de Paul Koch à même le mur, au fusain et à la mine. Hélas l'humidité, le salpêtre et les travaux successifs on eu raison de ces dessins. Néanmoins, on peut en retrouver quelques esquisses dans l'église. En entrant, sur la droite, en face du baptistère et sous la plaque commémorative on reconnaît le coup de crayon de Paul KOCH

Le Chemin de Croix actuellement en place fut réalisé au XIXe par un peintre du nom de CABANE. Une partie seulement des stations sont en place en raisons de fortes dégradations subies par l'humidité dans l'église. Les tableaux absents sont actuellement en cours de rénovation chez notre restauratrice, Chantal VERNANT. Mais il existe un autre chemin de Croix, plus moderne et qui était remis enroulé dans la chapelle septentrionale. C'est l'œuvre d'un ami de l'Abbé MAZUÉ (voir article de Ludovic GOMBAULT dans ce numéro), Paul KOCH.

Paul KOCH fut lauréat de l'académie des beaux Arts à l'Institut de France et cette œuvre était une commande de l'Abbé dans les années 60. Le style inspiré de celui de Bernard BUFFET, son contemporain est assez austère et ses traits assez semblables. Elle fut réalisée sur une toile de jute très grossière enduite d'œuf. A sa mise en place, il y eût une manifestation assez hostile de certains paroissiens, jugeant la peinture peu respectueuse et surtout porteuse d'une ambiance sinistre, voire effrayante. A la lecture du bulletin n°22 du diocèse de Reims en 1955, on lit un texte qui pourrait résumer cette hostilité à propos de ce type d'Art dans les églises : « La liberté absolue de peut exister dans l'Art religieux, figuratif ou non. Trois exigences demeurent : Respect du sacré, conformité avec la liturgie, adaptation au milieu chrétien. L'art religieux n'est pas un but en soi, mais un moyen, c'est sa noblesse et sa servitude. Il est choquant de penser qu'une église est traitée comme un laboratoire d'essais ou un musée du bizarre et de l'excentrique. C'est se servir du sacré pour imposer des vues personnelles sur l'Art au lieu de le servir en toute humilité »

Sans mauvais jeu de mots, je dirais que « la messe est dite » !

Même si ce texte est à charge de l'œuvre contesté de Vera SZÉLEKY, il s'applique bien à l'œuvre de Paul Koch. Polémique, acharnement et parfois fureur des détracteurs qui pensent que c'est ridiculiser la religion, une insulte à ceux qui croient et une pénible impression à ceux qui ne croient pas.



Le chemin de Croix de Paul KOCH est aujourd'hui en assez mauvais état sur certaines stations.

En le déroulant, de fortes attaques de moisissures ont eu raison d'une partie de l'œuvre. Une remise en valeur de ce dernier est actuellement en cours dans la chapelle méridionale pour une exposition temporaire et une sauvegarde sommaire. La circulation d'air sur les deux faces devaient dans un premier temps éviter la poursuite des attaques de l'humidité.

Appel à soutien

L'association Mémoire de La Motte Tilly

Depuis 30 ans l'association « Mémoire de La Motte Tilly » veille sur le patrimoine local et notamment sur l'église Saint Pierre et Saint Paul et le tombeau de l'abbé TERRAY qu'elle abrite.

Notre église est « inscrite » à l'inventaire des monuments historiques, quand au tombeau de l'abbé TERRAY, il est « classé ».

Nous aidons, du mieux que nous pouvons, la Commune, propriétaire du bâtiment à mener à bien la préservation de ces éléments importants. Il ne fait pas de doute qu'une fois restauré, le tombeau présentera un intérêt touristique majeur, en complément de la visite du château.

La mission statutaire de l'association est donc de veiller sur le patrimoine, de collecter des adhésions et des fonds pour financer la sauvegarde.

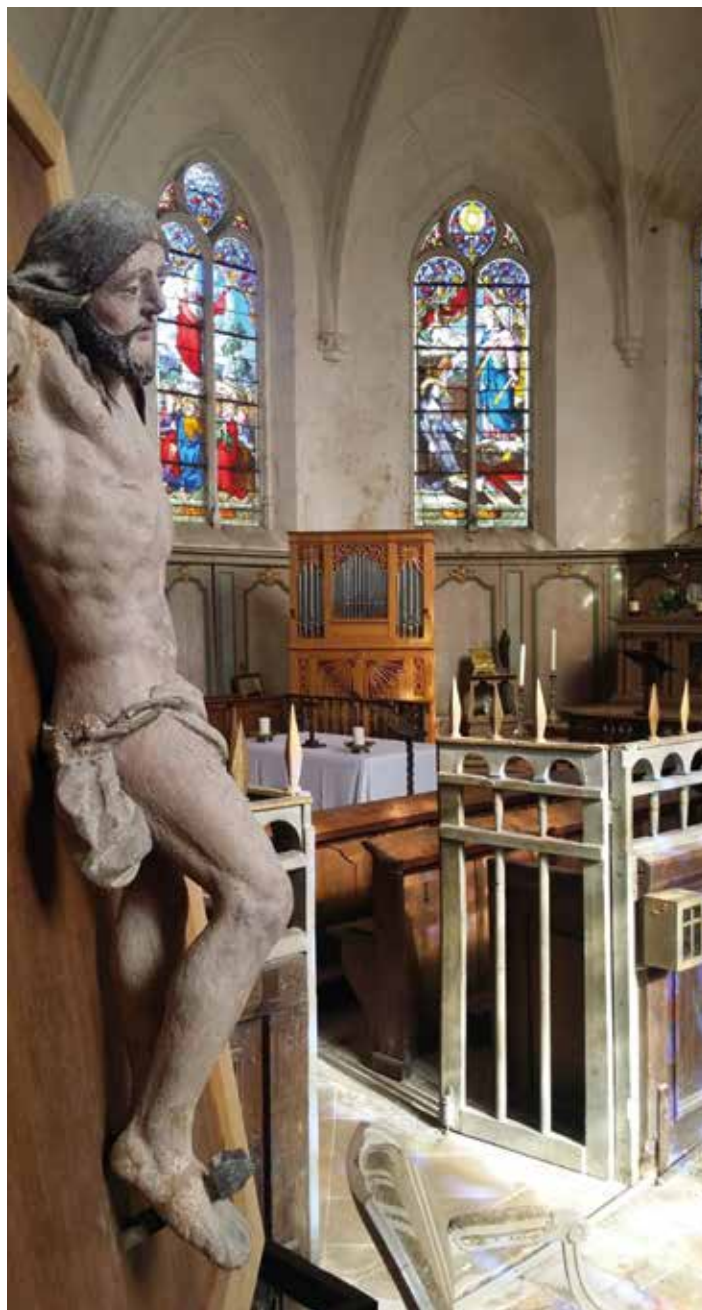
C'est la raison également pour laquelle elle organise des événements, vend des livrets et sollicite des aides pour collecter des fonds pour la rénovation.

Plus que cela, l'association organise à la demande des visites guidées et gratuites de l'église, pour intéresser un public toujours plus large.

Il suffit d'en faire la demande aux guides bénévoles de l'Aube de notre village, qui selon leur disponibilité répondront présents avec plaisir.

Vous pouvez les contacter par téléphone : 06 08 75 16 16 et 06 82 55 24 42 ou par mail : lamottetilly@gmail.com
Enfin, l'association veille à tenir en permanence l'église en état de propreté et de fleurissement pour tous les événements publics ou privés devant s'y tenir.

L'association est également « Relais église » pour le village.



Aidez nous à sauver notre patrimoine, adhérez !

Ou mieux encore, rejoignez nous, nous avons besoin de bénévoles.

Pour adhérer, c'est simple : Demandez nous un bulletin d'adhésion par mail, téléphone ou courrier (coordonnées ci-dessous)

Vous pouvez également le trouver sur notre site web.

L'adhésion n'est que de 15 € par an (25 € pour un couple) et vous permet :

- de recevoir gratuitement la gazette (2 numéros par an)
- de recevoir nos « News letter » par mail ou courrier

- d'être tenu au courant de nos activités et d'être invités à participer à nos événements culturels et festifs, tels que concerts, visites et conférences, mais aussi de venir à nos « verres de l'amitié »
- de faire partie d'un groupe convivial de passionnés
- etc

Bien entendu vous pouvez, en étant « donateur », nous aider avec encore plus de force.

Même si vous ne disposez que de peu de temps, peu de compétences, peu de mobilités, toute aide est la bienvenue.

Plus encore, en adhérant, vous ferez partie d'un groupe amical de personnes pour qui, sauver le patrimoine, est un devoir envers nos ancêtres et surtout aussi envers les générations futures, notamment vos enfants.

Demandez votre bulletin d'adhésion dès maintenant :

Sur notre site web, rubrique contacts : www.patrimoine-lamottetilly.fr

Par mail : memoirelamottetilly@yahoo.fr

Par courrier : Association « Mémoire de La Motte Tilly » Mairie de La Motte Tilly 10400 LA MOTTE TILLY



Concours de photos de la Gazette de Tilly

Nous organisons un concours photo amateur sur tous les sujets intéressant La Motte Tilly.

Cela peut être une photo de l'église ou d'un détail ou de tout type de bâtiment ou objet à La Motte Tilly. Cela peut être aussi un sujet d'inspiration comme un coucher de soleil, un arc en ciel, la nature, les rives de la Seine, des animaux, laissez libre cours à votre imagination !

La photo ici présentée pourrait s'appeler « Automne à La Motte Tilly »

Bien entendu si vous avez des photos anciennes, de vos parents, familles et amis elles peuvent concourir aussi. Si vous n'êtes pas l'auteur de la photo, vous devez avoir l'autorisation de la soumettre et en indiquer le nom de l'auteur pour copyright ©.

La photo devra être de qualité suffisante pour être reproduite.

Le règlement est simple :

- Le concours est ouvert à tous les amateurs
- Les candidats doivent soumettre leur(s) cliché(s) par mail à : lamottetilly@gmail.com
- Le fichier envoyé pour soumission doit être réduit à la taille de manière à ne pas excéder 1Mo. Bien entendu les lauréats devront fournir le moment venu leur photo en bonne définition
- Les photos doivent être soumises entre le 1er novembre 2019 et le 1er juin 2020.
- Les 20 meilleures seront affichées lors d'une exposition à l'église de La Motte Tilly et reproduites dans la Gazette de Tilly.
- Le premier prix se verra doter d'une récompense d'une valeur de 100 €, les 19 suivants d'un abonnement de 2 ans à la Gazette. Le jury sera composé d'un membre de chaque association partenaire.

Remerciements pour leur contribution, Crédits photos et images :

Claude AUCOUTURIER
Octave CARTIER
Vincent et Francine COME
Jean-Pierre DEMESSEMAKER
Nicolas DOHRMANN
Olivier DOUSSOT
Franck GERARD
Ludovic-Jerôme GOMBAULT
Jean-Marie HUBERT
Daniel JARRY
Claude LARCHÉ
Aude MAHUSIER
Patrick PERROUX
Laurent et Adrien PLET
Nicolas ROUSSEAU
STOCK ADOBE
Anda VAN DONGEN

Ainsi que :

Le Conseil Municipal de La Motte Tilly
Le Château de La Motte Tilly,
La Ville de Nogent sur Seine
L'Office du Tourisme de Nogent et de la Vallée de la Seine
Les Archives Départementales de l'Aube
L'Association CSVPN
L'Association des Amis du Château de La Motte Tilly
L'AREC

Remerciements pour son soutien financier et logistique

Le Groupe SPAT sas
Impression et diffusion des Gazettes et Livrets
Prêt de matériel d'exposition et de conférences

Bulletin d'adhésion gratuite à la Gazette de Tilly

**Si vous souhaitez être tenus au courant
de nos actions et de nos éditions, il suffit
d'en faire la demande, c'est gratuit et
sans engagement !**

**Vous pourrez le faire par mail à l'adresse
suivante : lamottetilly@gmail.com
Veuillez indiquer vos noms, prénoms,
adresse postale (pour les envois)
adresse mail (pour nos news) et
téléphone afin de pouvoir vous avertir de
changements de programme de dernière
minute.**

Dans le cadre de la RGPD et des règles
de la CNIL, vous avez droit de
modification ou suppression de vos
données collectées
à cet effet.

L'adresse prévue à cet effet est :
La Gazette de Tilly
Jean-Marie HUBERT
lamottetilly@gmail.com



CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

Les Amis du château de La Motte Tilly

Vous proposent, dans le cadre des événements culturels Mottois

« Une après midi culturelle au château de La Motte Tilly »

Le Samedi 23 novembre 2019 à 14 heures

en trois temps, avec



Châteaux et forteresses de l'Aube

Une conférence de Jean-Claude CZMARA et Gérard SCHILD



La bibliothèque du château de La Motte Tilly

Visite du château et coup de projecteur sur la bibliothèque

Présentée dans le n°13 de la Gazette de Tilly par Nicolas ROUSSEAU

Sortie et présentation d'ouvrages rares du patrimoine



Présentation de la restauration du billard du château de la Motte Tilly

Collation offerte

Présentation et dédicaces des livres de Jean-Claude CZMARA et Gérard SCHILD

Présentation du N° 13 de la Gazette de Tilly et des ouvrages sur La Motte Tilly



Forfait après midi : 18€

Inscriptions sur le site : www.lesamisduchateaudelamottetilly.org

par téléphone : 06 07 65 79 93

ou par email : lesamisduchateaudelamottetilly@orange.fr

La totalité des recettes sera reversée par moitié pour la restauration du tombeau de l'Abbé Terray en l'église de La Motte Tilly et pour la restauration du billard



La Gazette de Tilly N° 13

Prix 15 €

Au profit de la sauvegarde de l'église de La Motte Tilly et du Tombeau de l'Abbé TERRAY

www.patrimoine-lamottetilly.fr